

LES RENDEZ-VOUS
FRANCO——
ALLEMANDS
DU CINÉMA
DAS DEUTSCH——
FRANZÖSISCHE
FILM——
TREFFEN

PRODUCTION FINANCEMENT DISTRIBUTION

 MARSEILLE
26/27 NOVEMBRE 2015

ACADÉMIE
FRANCO——
ALLEMANDE
DU CINÉMA
DEUTSCH——
FRANZÖSISCHE
FILM——
AKADEMIE

ÉDITO



Bienvenue à Marseille, terre de cinéma !

C'est au coeur de la capitale européenne de la culture 2013, dans un cadre prestigieux, que s'orchestre cette 13e édition des rendez-vous franco-allemands du cinéma.

Je me réjouis à chaque fois de ces échanges, riches et passionnés, entre professionnels français et allemands.

Et je suis ravie cette année d'aborder concrètement les évolutions de nos métiers, des formats audiovisuels ou les enjeux européens liés au développement du marché unique numérique.

Marseille, synonyme de culture et de diversité, l'imposait.

Isabelle Giordano
Directrice Générale, UniFrance films



Chers participants aux rendez-vous franco-allemands du cinéma, nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir cette année dans la ville de Marseille.

Quand on pense à Marseille, on pense au cinéma : aux films de Robert Guédiguian et de Marcel Pagnol, aux polars comme Borsalino, French Connection 2 ou Marseille contrat.

La capitale secrète de la France offre un terrain propice à l'inspiration cinématographique.

Nous espérons que vous serez inspirés, vous aussi, et nous attendons avec impatience et joie des débats animés, des idées nouvelles et des rencontres fructueuses.

Mariette Rissenbeek
Directrice Générale, German Films

13^e RENDEZ-VOUS FRANCO-ALLEMANDS DU CINÉMA

26/27 novembre 2015

1

**Repères France
et Allemagne
2014**

7

2

**Le cinéma
en France et
en Allemagne**

11

-	
Les coproductions franco-allemandes	12
Le cinéma français en Allemagne	22
Le cinéma allemand en France	25

3

**Le paysage
cinématographique
en France**

29

-	
La production en France	30
Le financement en France	33
La distribution et l'exploitation en France	41
L'exportation des films	48

4

**Le paysage
cinématographique
en Allemagne**

51

-	
La production en Allemagne	52
Le financement en Allemagne	54
La distribution et l'exploitation en Allemagne	62

1

**Repères France
et Allemagne
2014**

FRANCE 2014

Nombre d'habitants : 66,3 millions

Nombre d'entrées en salles : 208,97 millions (+7,9%)
dont films français : 91,26 millions (+41,2%)
Prix moyen du billet : 6,38 € (-1,2%)
Fréquentation moyenne par hab. : 3,1

Nombre de cinémas : 2 020 (-5)
dont équipés en projecteurs numériques : 100%
Nombre d'écrans : 5 653 (+66)
dont équipés en projecteurs numériques : 5 653 (+220)

Films distribués en première exclusivité : 663 (+9)
dont films français : 343 (+13)
dont films américains : 150 (+2)

Nombre de films produits : 258
Films intégralement français : 152
Coproductions internationales⁽¹⁾ : 106
Coproductions franco-allemandes⁽¹⁾ : 16

Part de marché (en termes d'entrées)

Films français : 44,4%
Films américains : 45,4%

Organismes importants du secteur

CNC : Le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée est l'organisme de tutelle de l'ensemble du secteur (cinéma et télévision), il dépend du Ministère de la Culture et de la Communication

UniFrance films : association chargée de la promotion du cinéma français à l'étranger

Les principaux fonds régionaux de soutien au cinéma

Région Île-de-France
Région Rhône-Alpes
Région Provence Alpes Côte d'Azur
Région Bretagne
Région Nord Pas-de-Calais
Région Aquitaine
Région Centre
Région Corse
Région Réunion

(1) Ce chiffre inclut les coproductions majoritaires et minoritaires.
Sources : INSEE, CNC, FFA, SPIO, BlickpunktFilm, UniFrance films

ALLEMAGNE 2014

Nombre d'habitants : 80,9 millions

Nombre d'entrées en salles : 121,7 millions (-6,2%)
dont films allemands : 32,1 millions (-6%)
Prix moyen du billet : 8,05 € (+2%)
Fréquentation moyenne par hab. : 1,5 films (-6%)

Nombre de cinémas : 1630 (-7)
Nombre d'écrans : 4 637 (+27)
dont écrans numériques : 98% (+8%)

Films distribués en première exclusivité : 585 (+22)
dont films allemands : 234 (+11)
dont films américains : 153 (-6)

Nombre de films produits : 234
Productions allemandes : 169
Dont long-métrages de fiction : 84 et documentaires : 85
Coproductions internationales* : 65
Coproductions franco-allemandes : 16

Parts de marché (en termes d'entrées)

Films allemands : 26,7%
Films américains : 60,0 %

Organismes importants du secteur

FFA : Filmförderungsanstalt : organisme fédéral de soutien au cinéma

BKM : Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias (équivalent du Ministère de la Culture et de la Communication)

German Films Service and Marketing GmbH : organisme chargé de la promotion du cinéma allemand à l'étranger.

Fonds régionaux de soutien au cinéma

Film- und Medienstiftung NRW
FFF - FilmFernsehFonds Bayern
MFG – Baden-Württemberg
Medienboard Berlin-Brandenburg
MDM - Mitteldeutsche Medienförderung
Nordmedia
Filmförderung Hamburg Schleswig-Holstein
Hessische Filmförderung
Kulturelle Filmförderung MV

FRANCE 2014

Le Top 5 général (en millions d'entrées)

- QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ? : 12,34
- SUPERCONDRIQUE : 5,27
- LUCY : 5,20
- LE HOBBIT : LA BATAILLE DES CINQ ARMÉES : 4,07
- LA PLANÈTE DES SINGES : L'AFFRONTMENT : 3,78

Le Top 5 des films français (en millions d'entrées)

- QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ? : 12,34
- SUPERCONDRIQUE : 5,27
- LUCY : 5,20
- SAMBA : 3,15
- ASTÉRIX ET LE DOMAINE DES DIEUX : 2,68

Top 3 des films majoritairement français en Allemagne

- QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ? : 3 686 766 entrées
- LUCY : 1 638 841 entrées
- SUPERCONDRIQUE : 241 900 entrées

Les principaux distributeurs (en parts de marché)

Twentieth Century Fox : 14,6%
Warner Bros : 9,8%
UGC : 6,9%
Metropolitan FilmExport : 5,9%
Walt Disney Pictures : 5,7%
SND : 5,6%
Pathé Distribution : 5,2%
Gaumont : 5%
Mars Films (Mars Distribution) : 4,8%
Wild Bunch : 4,7%

ALLEMAGNE 2014

Le Top 5 général (en millions d'entrées)

- LE HOBBIT : LA BATAILLE DES CINQ ARMÉES : 4,7
- HUNGER GAMES : LA RÉVOLTE, PARTIE 1 : 4,4
- QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ? : 3,1
- DRAGONS 2 : 2,7
- DER MEDICUS : 2,6

Le Top 5 des films allemands (en millions d'entrées)

- DER MEDICUS : 2,6
- VATERFREUDEN : 2,4
- UN PROF PAS COMME LES AUTRES : 1,7
- STROMBERG – DER FILM : 1,3
- FÜNF FREUNDE 3 : 1,2

Top 3 des films majoritairement allemands en France

- TARZAN : 367 356 entrées
- D'UNE VIE À L'AUTRE : 141 084 entrées
- DE L'AUTRE CÔTÉ DU MUR : 72 864 entrées

Les principaux distributeurs (en parts de marché)

Warner Bros : 17,8%
Twentieth Century Fox : 15,25%
Universal Pictures International / UPI : 11,45%
Constantin : 7%
StudioCanal : 6,6%
Walt Disney : 6,5%
Paramount : 6,1%
Sony : 6%
Neue Visionen : 2,9%
Concorde : 2,5%
Universum : 2%

2

Le cinéma en France et en Allemagne

LES COPRODUCTIONS FRANCO-ALLEMANDES

Les coproductions entre la France et l'Allemagne sont régies par un accord de coproduction bilatéral. Du fait de sa double nationalité ainsi acquise, un film de coproduction peut avoir accès aux systèmes de soutien dans les deux pays. Parallèlement, l'accord bilatéral a été renforcé par un mini-traité de coproduction. Ces deux accords ont été signés le 17 mai 2001 à Cannes. Depuis le 1^{er} septembre 2015, le mini-traité a été enrichi du fonds de développement pour des projets franco-allemands. Le volume annuel de l'aide s'élève aujourd'hui à 200 000 euros pour le développement et 3 millions d'euros pour la production. Les deux pays provisionnent le budget annuel à parts égales.

MINI-TRAITÉ DE COPRODUCTION

L'accord franco-allemand du 17 mai 2001 relatif au soutien de projets de coproduction cinématographique franco-allemands instaure une aide sélective octroyée, pour sa partie française par la présidente du CNC et pour sa partie allemande, par le Président du Filmförderungsanstalt (FFA) à Berlin, après consultation d'une commission composée de trois représentants français et de trois

représentants allemands. La commission recommande les projets pour l'octroi de l'aide au vu «de leur intérêt commun pour les deux pays» et de leur «contribution à la qualité artistique de la coproduction cinématographique». La priorité est donnée aux films bipartites France/Allemagne induisant un véritable échange entre les deux pays et un intérêt artistique commun.

Source : CNC

Le mini-traité de 2001 à 2014

ANNÉE	NOMBRE DE FILMS AIDÉS	MAJ. ALLEMAND	MAJ. FRANÇAIS	AIDE EN ALLEMAGNE	AIDE EN FRANCE	AIDE GLOBALE
2014	11	4	7	1 500 000 €	1 536 300 €	3 036 300 €
2013	12	5	7	1 500 000 €	1 555 200 €	3 055 200 €
2012	11	6	4	1 680 000 €	1 488 000 €	3 168 000 €
2011	12	5	7	1 569 700 €	1 437 000 €	3 006 700 €
2010	14	5	9	1 500 000 €	1 660 000 €	3 160 000 €
2009	10	5	5	1 500 000 €	1 740 000 €	3 240 000 €
2008	7	3	4	1 055 500 €	1 270 000 €	2 325 000 €
2007	6	3	3	1 378 971 €	1 200 000 €	2 578 971 €
2006	6	3	3	1 037 750 €	1 003 000 €	2 040 750 €
2005	9	4	5	1 350 000 €	1 206 000 €	2 556 000 €
2004	7	1	6	930 000 €	1 460 000 €	2 390 000 €
2003	4	2	2	845 000 €	820 000 €	1 665 000 €
2002	5	1	4	537 000 €	825 000 €	1 362 000 €
2001	5	1	4	683 699 €	1 101 901 €	1 785 600 €
Total	119	49	70	17 067 620 €	18 302 401 €	35 370 021 €

Source : CNC / FFA

Depuis sa création

119 films

dont 49 films à majorité allemande & 70 films à majorité française,

ont pu bénéficier du soutien financier du mini-traité. Les montants totaux pour ces soutiens se placent dans une fourchette allant de 1,36 M€ à 3,24 M€, contributions allemandes et françaises réunies.

À partir de 2004

certains producteurs de renom qui n'avaient jamais travaillé en coproduction avec l'autre pays ont obtenu un soutien par le biais du mini-traité. Ce fonds d'aide a surtout incité les producteurs français à aller vers la coproduction avec l'Allemagne, auparavant l'un des partenaires de coproduction le moins prisé.

En 2014

11 projets

ont bénéficié du soutien financier du mini-traité à hauteur totale de 3,04 M€, dont 1,5 M€ de l'Allemagne et 1,54 M€ de la France.

Résultats des sessions de 2014

FILM	PRODUCTEUR ALLEMAND	PRODUCTEUR FRANÇAIS	AIDE EN €	
			Allemagne	France
<i>Wien vor der Nacht/ Vienne avant la nuit</i>	Riva Filmproduktion GmbH	Les Films du Poisson	40 000	50 000
<i>Der unsichtbare Feind/ L'Ennemi invisible</i>	zero one film GmbH	Veilleur de Nuit	98 000	100 000
<i>Elle</i>	Twenty Twenty Vision Filmproduktion GmbH	SBS Productions	150 000	236 300
<i>Foxtrott</i>	Pola Pandora Filmproduktion GmbH	Asap Films	200 000	150 000
<i>Vor der Morgenröte / Avant l'aurore</i>	X Filme Creative Pool GmbH	Maha Production	250 000	150 000
<i>Paula</i>	Pandora Filmproduktion GmbH, Kinderfilm GmbH	Alcatraz Films	172 000	100 000
<i>Lamb</i>	Heimatfilm GmbH & Co.KG	Gloria Films	70 000	150 000
<i>Crashtest Aglaé</i>	Filmsyndikat UG	Novoprod	100 000	200 000
<i>Marie Curie</i>	P'Artisan Filmproduktion GmbH	Seppia Production	250 000	80 000
<i>Mustang</i>	Vistamar Film GbR, Uhland Film GbR	Aurora Films	70 000	140 000
<i>Dieses Sommergefühl / Ce sentiment de l'été</i>	Katuh Studio GbR	Nord Ouest Films	100 000	180 000
Total			1 500 000	1 536 300

Sources : CNC / FFA

Résultats de la 1^{re} session de 2015

FILM	PRODUCTEUR ALLEMAND	PRODUCTEUR FRANÇAIS	PART RESTANTE	AIDE EN €	
				Allemagne	France
<i>Der junge Karl Marx / Le Jeune Karl Marx</i>	Rohfilm GmbH (26%)	Agat Films & Cie (49%)	Artémis Productions, Belgique (25%)	100 000	175 000
<i>Die schönen Tage von Aranjuez / Les Beaux Jours d'Aranjuez</i>	Neue Road Movies GmbH (31%)	Alfama Films (69%)		125 000	87 000
<i>Frantz</i>	X Filme Creative Pool GmbH (30%)	Mandarin Production (70%)		80 000	80 000
<i>Je t'ai vu sourire</i>	Heimatfilm GmbH Co. KG (35%)	MACT Productions SA (65%)		150 000	175 000
<i>Ma Loute</i>	Twenty Twenty Vision Filmproduktion GmbH (20%)	3B Productions (80%)		100 000	175 000
<i>Paris ist ein Fest / Paris est une fête</i>	Pandora Filmproduktion GmbH (20%)	Rectangle Production, New Picture (80%)		150 000	175 000
<i>The Prince of Nothingwood</i>	Made in Germany GmbH (20%)	Gloria Films (80%)		20 000	57 000
<i>Volt</i>	Augenschein GmbH (80%)	Les Films d'Antoine (20%)		200 000	60 000
<i>Was kommt / L'Avenir</i>	Detailfilm GmbH (10%)	CG Cinema (90%)		80 000	117 000
Total				1 005 000	1 101 000

Sources : CNC / FFA

En 2015, la commission franco-allemande d'aide au cinéma a siégé une fois. La prochaine session aura lieu le 26 novembre dans le cadre des rendez-vous franco-allemands du cinéma à Marseille.

DÉVELOPPEMENT DES COPRODUCTIONS

Évolution du nombre de coproductions à majorité française ou allemande

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
À majorité française	4	9	7	9	6	6	10	8	8	10	10	5	9	8
À majorité allemande	0	2	2	4	4	4	7	7	4	7	6	9	11	2
Total	4	11	9	13	10	10	17	15	12	17	16	14	20	10

Source : CNC

Entre 1996 et 2001

Le nombre de coproductions franco-allemandes se situait à un niveau très faible, entre 1 et 5 films par an. 2000 a été une année exceptionnelle, puisque le nombre de coproductions a atteint 8 films.

Depuis l'entrée en vigueur du mini-traité

Le nombre de coproductions franco-allemandes n'a cessé d'augmenter. Entre 2002 et 2006, le nombre de coproductions s'était stabilisé autour d'une dizaine par an. 2013 a connu une progression exceptionnelle, puisque 20 films ont fait l'objet d'une coproduction. Depuis, ce niveau est resté constant.

Depuis 2001

109 coproductions majoritairement françaises & 69 coproductions majoritairement allemandes ont été produites — soit un total de 178 films

LES FILMS COPRODUITS

Les films coproduits par la France et l'Allemagne sont difficiles à catégoriser par genre, tant leur nature est variée. Tous les genres sont représentés, aussi bien les documentaires que les œuvres de fiction, les films d'auteur que les comédies à vocation plutôt commerciale.

Les coproductions comprennent autant des premiers et des deuxièmes films que des films de réalisateurs établis. Certains cinéastes sont devenus des habitués de la coproduction franco-allemande, c'est le cas par exemple de Roman Polanski, de Mathieu Amalric, de Lars von Trier ou de Danis Tanović.

La coproduction franco-allemande type n'existe pas ; celle-ci suit les mêmes évolutions budgétaires que les productions nationales. On peut toutefois noter que depuis l'entrée en vigueur du mini-traité franco-allemand, beaucoup de films coproduits sont à petit budget ou inversement à très gros budget. Cette tendance aux extrêmes s'inscrit dans la tendance générale de production.

Les sorties dans chaque pays sont généralement espacées de quelques mois, le pays majoritaire ayant l'honneur. Certains films peuvent attendre deux à trois ans avant de faire l'objet d'une sortie salle dans le pays minoritaire, voire ne jamais sortir. Ainsi, si elle constitue une réelle opportunité en terme de financement, la coproduction franco-allemande ne semble pas être la garantie d'une distribution salle dans le pays minoritaire

Sortie des films de coproduction franco-allemande agréés 2008 — 2014

ANNÉE	TITRE FRANÇAIS	TITRE ALLEMAND	RÉALISATION	SORTIE FRANCE	SORTIE ALLEMAGNE	PART NATIONALE
2014	<i>Les Mémoires du vent</i>		Alper Özcan			TUR 57% / FR 17% / ALL 16% / GEORG 10%
2014	<i>Les Ponts de Sarajevo</i>		A. Begic, P. Costa, L. Di Costanzo / J.L. Godard, K. Kalev, I. Le Besco, S. Loznitsa, V. Marra, U. Meier, C. Puiu, M. Recha, A. Schanelec, V. Perisic	16.07.2014		BO 31% / FR 23% / SU 14% / IT 13% / PORT 9% / ALL 11%
2014	<i>Entre amis - Valse à Bruxelles</i>		David Bernet			ALL 80% / FR 20%
2014	<i>L'Origine de la violence</i>		Elie Chouraqui			FR 71% / ALL 29%
2014	<i>Mustang</i>		Deniz Gamze Erguven	17.06.2015	03.03.2016	FR 66% / ALL 23% / TUR 11%
2014	<i>Bambarski</i>	<i>Kalinka</i>	Vincent Garenq			FR 85% / ALL 15%
2014	<i>Grain</i>		Semih Kaplanoglu			TUR 43% / ALL 27% / FR 20% / SU 10%
2014	<i>Les Mille et Une Nuits - L'Inquiet</i>		Miguel Gomes	24.06.2015		PORT 40% / FR 38% / ALL 12% / SUIS 11%
2014	<i>Ce sentiment de l'été</i>		Mikhaël Hers			FR 90% / ALL 10%
2014	<i>Le Président</i>		Mohsen Makhmalbaf	18.03.2015		GEORG 44% / FR 23% / GB 22% / ALL 11%
2014	<i>L'Étage du dessous</i>		Radu Muntean	11.11.2015		RO 58% / FR 17% / ALL 15% / SU 10%
2014	<i>Une jeunesse allemande</i>		Jean-Gabriel Periot	14.10.2015	21.05.2015	FR 63% / SU 21% / ALL 16%
2014	<i>Everything Will Be Fine</i>		Wim Wenders	22.04.2015	02.04.2015	ALL 60% / CAN 20% / SU 10% / FR 10%
2014	<i>Lamb</i>		Yared Zeleke	30.09.2015		FR 80% / ALL 20%
2014	<i>Elle</i>		Paul Verhoeven	21.09.2016		FR 78% / ALL 22%
2014	<i>L'Ennemi invisible</i>		Jonathan Littell			FR 58% / ALL 32% / BE 10%
2013	<i>3 cœurs</i>	<i>3 Herzen</i>	Benoît Jacquot	17.09.2014	19.03.2015	FR 64% / ALL 17% / BELG 17%

ANNÉE	TITRE FRANÇAIS	TITRE ALLEMAND	RÉALISATION	SORTIE FRANCE	SORTIE ALLEMAGNE	PART NATIONALE
2013	<i>My Sweet Pepper Land</i>	<i>My sweet pepper land</i>	Hiner Saleem	09.04.2014	27.03.2014	FR 65% / ALL 35%
2013	<i>La Belle et la Bête</i>	<i>Die Schöne und das Biest</i>	Christophe Gans	12.02.2014	01.05.2014	FR 63% / ALL 37%
2013	<i>Diplomatie</i>	<i>Diplomatie</i>	Volker Schlöndorff	05.03.2014	28.08.2014	FR 67% / ALL 33%
2013	<i>Du goudron et des plumes</i>		Pascal Rabaté	09.07.2014		FR 89% / ALL 10%
2013	<i>Francofonie, le Louvre sous l'occupation</i>	<i>Francofonie, der Louvre unter deutscher Besatzung</i>	Aleksandr Sokourov	11.11.2015	25.02.2016	FR 57% / ALL 32% / PAYS-BAS 10%
2013	<i>Le Procès de Viviane Amsalem</i>	<i>Der Prozess der Viviane Amsalem</i>	Ronit & Shlomi Elkabetz	25.06.2014	25.06.2014	FR 61% / ALL 21% / ISRAËL 16%
2013	<i>Sils Maria</i>	<i>Die Wolken von Sils Maria</i>	Olivier Assayas	20.09.2014	18.12.2014	FR 45% / ALL 42% / SUISSE 12%
2013	<i>Casanova Variations</i>		Michael Sturminger	19.11.2014		FR 49% / AU 39% / ALL 12%
2013	<i>1001 grammes</i>	<i>1001 grammes</i>	Bent Hamer	17.12.2014	18.12.2014	NORVEGE 65% / ALL 24% / FR 11%
2013	<i>Boxe</i>	<i>Box</i>	Florin Serban			ROUMANIE 52% / ALL 28% / FR 19%
2013	<i>Mon fils (ex Dancing Arabs)</i>	<i>Mein Herz tanzt</i>	Eran Riklis	11.02.2015	21.05.2015	ALL 38% / FR 32% / ISRAËL 29%
2013	<i>Les Amitiés invisibles</i>	<i>Die Lügen der Sieger</i>	Christoph Hochhäusler	18.11.2015	18.06.2015	ALL 87% / FR 13%
2013	<i>Nymphomaniac volume 1</i>	<i>Nymphomaniac volume 1</i>	Lars Von Trier	01.01.2014	20.02.2014	DAN 52% / ALL 37% / FR 10%
2013	<i>Nymphomaniac volume 2</i>	<i>Nymphomaniac volume 2</i>	Lars Von Trier	29.01.2014	03.04.2014	DAN 52% / ALL 37% / FR 10%
2013	<i>Winter Sleep</i>	<i>Winterschlaf</i>	Nuri Bilge Ceylan	06.08.2014	11.12.2014	TURQUIE 60% / ALL 20% / FR 20%
2013	<i>La Terre éphémère</i>	<i>Die Maisinsel</i>	George Ovashvili	03.12.2014	28.05.2015	GEORGIE 41% / ALL 24% / FR 18% / REP. TCHEQUE 17%
2013	<i>The Cut</i>	<i>The Cut</i>	Fatih Akin	14.01.2015	16.10.2014	ALL 80% / FR 20%
2013	<i>The Lunchbox</i>	<i>Lunchbox</i>	Ritesh Batra	11.12.2013	21.11.2013	INDE 50% / FR 28% / ALL 20%
2013	<i>Mr. Turner</i>	<i>Mr. Turner - Meister des Lichts</i>	Mike Leigh	03.12.2014	06.11.2014	GB 66% / ALL 22% / FR 12%
2012	<i>Passion</i>	<i>Passion</i>	Brian de Palma	13.02.2013	02.05.2013	FR 75% / ALL 25%

ANNÉE	TITRE FRANÇAIS	TITRE ALLEMAND	RÉALISATION	SORTIE FRANCE	SORTIE ALLEMAGNE	PART NATIONALE
2012	<i>La Beauté, l'art rescapé des camps nazis</i>	<i>Beauty</i>	Christophe Cognet			FR 75% / ALL 25%
2012	<i>Salauds (Les)</i>	<i>Bastards</i>	Claire Denis	07.08.2013		FR 80% / ALL 20%
2012	<i>Religieuse (La)</i>	<i>Die Nonne</i>	Guillaume Nicloux	20.03.2013	31.10.2013	FR 63,5% / ALL 23,2% / BE 13,3%
2012	<i>Giraffada</i>	<i>Giraffada</i>	Rani Massalha	23.04.2013	28.05.2015	FR 50% / ALL 40% / IT 10%
2012	<i>Tour du Faso</i>		Wilm Huygen		29.05.2014	ALL 70% / FR 30%
2012	<i>Heimat</i>	<i>Die andere Heimat</i>	Edgar Reitz	23.10.2013	03.10.2013	ALL 80% / FR 20%
2012	<i>Cours sans te retourner</i>	<i>Lauf Junge lauf</i>	Pepe Danquart	24.12.2014	17.04.2014	ALL 80% / FR 20%
2012	<i>Pour ton anniversaire</i>	<i>Zum Geburtstag</i>	Denis Dercourt	08.01.2014	19.09.2013	ALL 80% / FR 20%
2012	<i>Grand cahier (Le)</i>	<i>Das große Heft</i>	Janos Szasz	19.03.2014	07.11.2013	ALL 40% / HU 40% / AT 10% / FR 10%
2012	<i>Adieu Paris</i>	<i>Adieu Paris</i>	Franziska Buch	30.01.2015 (TV)	11.07.2013	ALL 46,61% / LU 42,49% / FR 10,90%
2012	<i>Only lovers left alive</i>	<i>Only lovers left alive</i>	Jim Jarmusch	19.02.2014	25.12.2013	ALL 63% / FR 20% / CY 17%
2012	<i>Le Dernier des hommes</i>	<i>Der letzte Mensch</i>	Pierre-Henry Salfati		08.05.2014	ALL 54,81% / CH 25,08% / FR 20,11%
2012	<i>Layla</i>	<i>Layla Fourie</i>	Pia Marais	26.03.2014	26.03.2014	ALL 47,87% / ZA 24,73% / FR 15,70% / NL 11,70%
2011	<i>Looking for Simon</i>	<i>Auf der Suche</i>	Jan Krüger	28.03.2012	10.11.2011	ALL 84% / FR 16%
2011	<i>Love Is All You Need</i>	<i>Love Is All You Need</i>	Susanne Bier	19.12.2012	22.11.2012	DK 48% / SE 14% / FR 13,84% / ALL 13% / IT 10%
2011	<i>Amour</i>	<i>Liebe</i>	Michael Haneke	24.10.2012	20.09.2012	FR 70% / ALL 20% / AT 10%
2011	<i>Belle du seigneur</i>		Glénio Bonder	05.06.2013		LU 43% / FR 25% / ALL 20% / BE 12%
2011	<i>Captive</i>	<i>Captive - Entführt</i>	Brillante Ma.Mendoza	19.09.2012	TBC	FR 68% / ALL 11% / PH 11% / GB 10%

ANNÉE	TITRE FRANÇAIS	TITRE ALLEMAND	RÉALISATION	SORTIE FRANCE	SORTIE ALLEMAGNE	PART NATIONALE
2011	<i>Circles</i>	<i>Circles</i>	Srdan Golubovic	09.07.2014	17.04.2014	ALL 39% / FR 21,21% / RS 19,63 / HR 10,14% / SI 10,02%
2011	<i>Clair obscur</i>	<i>Halbschatten</i>	Nicolas Wackerbarth	02.10.2014 (TV)	01.08.2013	ALL 84% / FR 16%
2011	<i>Confession d'un enfant du siècle</i>	<i>Confession</i>	Sylvie Verheyde	29.08.2012	20.06.2013	FR 60% / ALL 30% / GB 10%
2011	<i>Carnage</i>	<i>Der Gott des Gemetzels</i>	Roman Polanski	07.11.2011	24.11.2011	FR 60% / ALL 20% / PL 10% / ES 10%
2011	<i>L'Enfant des mines</i>	<i>Bergmannskind</i>	Alexandra Gulea			RO 58,15% / ALL 30,14% / FR 11,71%
2011	<i>Les Interdits</i>	<i>Friends from France</i>	Anne Weil Philippe Kotlarski	27.11.2013		FR 51,38% / ALL 26,98% / RU 11,52% / CA 10,12%
2011	<i>Hanna Arendt</i>	<i>Hanna Arendt</i>	Margarethe Von Trotta	24.04.2013	10.01.2013	ALL 57% / LU 33% / FR 10%
2011	<i>Holly Motors</i>	<i>Holly motors</i>	Leos Carax	04.07.2012	30.08.2012	FR 80% / ALL 20%
2011	<i>I, Anna</i>	<i>I, Anna</i>	Barnaby Southcombe		02.05.2013	GB 58,25% / ALL 29,55% / FR 12,2%
2011	<i>Jean de la Lune</i>	<i>Moon Man</i>	Stephan Schesch	19.12.2012	14.03.2013	ALL 67,43% / FR 21,03% / IE 11,54%
2011	<i>Michael Kohlhaas</i>	<i>Michael Kohlhaas</i>	Arnaud des Pallières	14.08.2013	12.09.2013	FR 79,14% / ALL 20,86%
2011	<i>Mon frère Robert</i>	<i>Mein Bruder Robert</i>	Philip Gröning			FR 80% / ALL 20%
2011	<i>La Princesse et la licorne</i>	<i>Prinzessin Lillifee und das kleine Einhorn</i>	Ansgar Niebuhr		01.09.2011	ALL 70% / FR 20% / HU 10%
2011	<i>Le Secret de Kanwar</i>	<i>Qissa. Der Geist ist ein einsamer Wanderer</i>	Anup Singh	03.09.2014	10.07.2014	ALL 52,7% / IN 26,7% / FR 10,6 / NL 10
2011	<i>Araf/Quelque part entre deux</i>	<i>Araf - Somewhere in between</i>	Yesim Ustaoglu	02.07.2014	29.05.2014	TR 50,30% / FR 23,97% / ALL 25,73%
2010	<i>Syngué sabour, pierre de patience</i>	<i>Stein der Geduld</i>	Atiq Rahimi	20.02.2013	10.10.2013	FR 79,93% / ALL 20,07%
2010	<i>Le Congrès</i>	<i>The Congress</i>	Ari Folman	03.07.2013	12.09.2013	ALL 36% / LU 16% / FR 15% / PL 12% / BE 11% / IL 10%

ANNÉE	TITRE FRANÇAIS	TITRE ALLEMAND	RÉALISATION	SORTIE FRANCE	SORTIE ALLEMAGNE	PART NATIONALE
2010	<i>La Taupe</i>	<i>Dame, König, As, Spion</i>	Tomas Alfredson	08.02.2012	02.02.2012	GB 60% / ALL 20% / FR 20%
2010	<i>Le Tour de guet</i>	<i>Watchtower</i>	Pelin Esmer	11.09.2013	17.04.2013	TR 63% / FR 19% / ALL 18%
2010	<i>Vous n'avez encore rien vu</i>	<i>Ihr werdet euch noch wundern</i>	Alain Resnais	26.09.2012	06.06.2013	FR 90% / ALL 10%
2010	<i>Michel Petrucciani - Corps et âme</i>	<i>Michel Petrucciani - Leben gegen die Zeit</i>	Michael Radford	17.08.2012	08.12.2011	FR 55% / FR 23% / IT 22%
2010	<i>Paradis : amour</i>	<i>Paradis : Liebe</i>	Ulrich Seidl	09.01.2013	03.01.2013	AT 70% / ALL 16% / FR 14%
2010	<i>Pina</i>	<i>Pina - ein Tanzfilm in 3D</i>	Wim Wenders	06.04.2011	24.02.2011	ALL 80% / FR 20%
2010	<i>Playoff</i>		Eran Rilkis	04.07.2012	30.05.2013	ALL 40% / IL 35% / FR 25%
2010	<i>Poulet aux prunes</i>	<i>Huhn mit Pflaumen</i>	Marjane Satrapi Vincent Paronnaud	26.11.2011	05.01.2012	FR 74% / ALL 26%
2010	<i>La République des enfants</i>		Flora Gomes			FR 47% / PT 43% / ALL 10%
2010	<i>Sans identité</i>	<i>Unknown Identity</i>	Jaume Collet-Serra	02.03.2011	03.03.2011	ALL 51% / GB 25% / FR 24%
2010	<i>Je n'ai rien oublié</i>	<i>Small World</i>	Bruno Cliche	30.03.2011	16.12.2010	FR 80% / ALL 20%
2010	<i>La Solitude des nombres premiers</i>	<i>Die Einsamkeit der Primzahlen</i>	Saverio Costanzo	04.05.2011	11.08.2011	IT 70% / ALL 20% / FR 10%
2010	<i>Elles</i>	<i>Das bessere Leben</i>	Malgorzata Szumowska	01.02.2012	29.03.2012	PL 44% / ALL 29% / FR 25%
2010	<i>Sport de filles</i>		Patricia Mazuy	25.01.2012	04.06.2014 (TV)	FR 80% / ALL 20%
2010	<i>Terre outragée</i>	<i>Verwundete Erde</i>	Michale Boganim	28.03.2012		FR 64% / ALL 20% / PL 15%
2010	<i>The Three Musketeers</i>	<i>Die drei Musketiere</i>	Paul W.p. Anderson	12.10.2011	01.09.2011	ALL 60% / FR 20% / GB 20%
2010	<i>Tue-moi</i>		Emily Atef	25.04.2012	05.07.2012	ALL 52% / FR 30% / CH 17%
2010	<i>Un amour de jeunesse</i>	<i>Eine Jugendliebe</i>	Mia Hansen-Love	06.07.2011	27.09.2012	FR 83% / ALL 17%
2010	<i>Une vie tranquille</i>	<i>Ein ruhiges Leben</i>	Claudio Cupellini	03.08.2011	24.05.2012	IT 70% / ALL 20% / FR 10%
2009	<i>Antichrist</i>	<i>Antichrist</i>	Lars Von Trier	03.06.2009	10.09.2009	DK 33% / ALL 26% / FR 20% / SE 10% / IT 10%
2009	<i>Aurora</i>		Cristi Puiu	21.03.2012		RO 47% / FR 24% / CH 17% / ALL 12%
2009	<i>La Bande à Baader</i>	<i>Der Baader Meinhof Komplex</i>	Uli Edel	12.11.2008	25.09.2008	ALL 70% / FR 20% / CZ 10%

ANNÉE	TITRE FRANÇAIS	TITRE ALLEMAND	RÉALISATION	SORTIE FRANCE	SORTIE ALLEMAGNE	PART NATIONALE
2009	<i>Le Cheval de Turin</i>	<i>Das Turiner Pferd</i>	Béla Tarr	12.11.2008	15.03.2012	HK 69% / ALL 10% / FR 10% / CH 10%
2009	<i>Cirkus Columbia</i>	<i>Cirkus Columbia</i>	Danis Tanovic	23.03.2011	20.10.2011	BA 25% / FR 24% / GB 15% / SI 11% / ALL 12% / BE 10%
2009	<i>L'Épée et la rose</i>	<i>The Sword and the Rose</i>	Joao Nicolau	20.07.2011		PT 69% / ALL 17% / FR 12%
2009	<i>The Ghost Writer</i>	<i>Der Ghostwriter</i>	Roman Polanski	03.03.2010	18.02.2010	FR 50% / ALL 40% / GB 10%
2009	<i>Hypnose</i>		Benoît Jacquot			FR 85% / ALL 15%
2009	<i>Le Jour viendra</i>	<i>Es Kommt der Tag</i>	Susanne Schneider	09.05.2010	01.10.2009	ALL 80% / FR 20%
2009	<i>La Lisière</i>	<i>La Lisière - Am Waldrand</i>	Géraldine Bajard	27.04.2011	28.04.2011	FR 76% / ALL 24%
2009	<i>Le Marchand de sable et le sable perdu des rêves</i>	<i>Das Sandmännchen - Abenteuer im Traumland</i>	Jesper Moller	09.02.2011	30.09.2010	ALL 80% / FR 20%
2009	<i>Noir océan</i>	<i>Schwarzer Ozean</i>	Marion Hansel	22.06.2011	07.06.2012	BE 57% / FR 30% / ALL 11%
2009	<i>Nostalgie de la lumière</i>	<i>Nostalgia de la luz</i>	Patricio Guzman	27.10.2010	23.12.2010	FR 78% / ALL 21%
2009	<i>Orly</i>		Angela Schanelec	11.08.2010	04.11.2010	ALL 80% / FR 20%
2009	<i>La Princesse de Montpensier</i>	<i>Die Prinzessin von Montpensier</i>	Bertrand Tavernier	03.11.2010	27.10.2011	FR 90% / ALL 10%
2009	<i>Quartier lointain</i>	<i>Vertraute Fremde</i>	Sam Garbarski	24.11.2010	20.05.2010	BE 27% / LU 26% / FR 26% / ALL 20%
2009	<i>La Rafle</i>	<i>Die Kinder von Paris</i>	Roselyne Bosch	10.03.2010	10.02.2011	FR 65% / ALL 20% / HK 15%
2009	<i>Tournée</i>		Mathieu Amalric	30.06.2010	08.09.2011	FR 88% / ALL 11%
2009	<i>Tu n'aimeras point</i>	<i>Du sollst nicht lieben</i>	Haim Tabakman	02.09.2009	20.05.2010	IL 40% / ALL 40% / FR 20%
2009	<i>Womb</i>		Benedek Fliegauf		07.04.2011	ALL 64% / HK 25% / FR 10%
2008	<i>35 rhums</i>	<i>35 Rums</i>	Claire Denis	18.02.2009	05.03.2009	FR 80% / ALL 20%
2008	<i>Chaque jour est une fête</i>	<i>Jeder Tag ist ein Fest</i>	Dima El-Horr	27.01.2010	06.10.2011	FR 60% / ALL 20% / LB 20%
2008	<i>Chéri</i>	<i>Chéri</i>	Stephen Frears	08.04.2009	27.08.2009	GB 43% / FR 32% / ALL 25%
2008	<i>La Comtesse</i>	<i>Die Gräfin</i>	Julie Delpy	21.04.2010	25.06.2009	ALL 77% / FR 23%

ANNÉE	TITRE FRANÇAIS	TITRE ALLEMAND	RÉALISATION	SORTIE FRANCE	SORTIE ALLEMAGNE	PART NATIONALE
2008	<i>Dau</i>		Ilya Khrjanovsky			ALL 47% / RU 21% / FR 17% / SE 15%
2008	<i>Enter The Void (Soudain le vide)</i>	<i>Enter the Void</i>	Gaspard Noé	05.05.2010	26.08.2010	FR 70% / ALL 20% / IT 10%
2008	<i>Fleur du désert (Desert Flower)</i>	<i>Wüstenblume</i>	Sherry Hormann	10.03.2010	24.09.2009	ALL 70% / AT 20% / FR 10%
2008	<i>Jasper, pingouin explorateur</i>	<i>Jasper und das Limonadenkomplott</i>	Eckart Fingberg	16.12.2009	13.08.2009	ALL 55% / FR 25% / RO 20%
2008	<i>John Rabe</i>	<i>John Rabe</i>	Florian Gallenberger	27.04.2011	02.04.2009	ALL 80% / FR 20%
2008	<i>Joueuse</i>	<i>Die Schachspielerin</i>	Caroline Bottaro	05.08.2009	07.01.2010	FR 79% / ALL 21%
2008	<i>Lascars</i>	<i>Round Da Way</i>	Albert Pereira-Lazaro Emmanuel Klotz	17.06.2009		FR 80% / ALL 20%
2008	<i>Lourdes</i>	<i>Lourdes</i>	Jessica Hausner	27.07.2011	01.04.2010	AT 62% / ALL 21% / FR 17%
2008	<i>Nuit de chien</i>	<i>Diese Nacht</i>	Werner Schroeter	07.01.2009	02.04.2009	FR 60% / ALL 20% / PT 20%
2008	<i>Marga</i>	<i>Unter Bauern (Unter Bauern - Retter in der Nacht)</i>	Ludi Boeken	16.06.2010	08.10.2009	ALL 79% / FR 20%
2008	<i>Le Père de mes enfants</i>	<i>Der Vater meiner Kinder</i>	Mia Hansen-Love	16.12.2009	20.05.2010	FR 80% / ALL 20%
2008	<i>Premières neiges</i>	<i>Snow</i>	Aida Begic	08.10.2008	09.04.2009	BA 47% / ALL 34% / FR 19%
2008	<i>Le Ruban blanc</i>	<i>Das Weisse Band</i>	Michael Haneke	21.10.2009	15.10.2009	ALL 45% / FR 22% / AT 22% / IT 10%
2008	<i>La Vie sauvage des animaux domestiques</i>	<i>Die wilde Farm</i>	Dominique Garing	14.07.2010	09.09.2010	FR 77% / ALL 22%

LE CINÉMA FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

Avec une moyenne de 43 films français sortis chaque année sur 5 ans et une part de marché oscillant entre 2,9% et 11,1% sur la même période, le cinéma français bénéficie d'une présence significative sur le marché allemand.

En 2014, point d'INTOUCHABLES pour propulser la part de marché des films français à plus de 12% comme en 2012. Mais le niveau de l'année passée n'a tout de même pas à rougir. Des films comme QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?, LUCY et SUPERCONDRIQUE ont permis

une hausse de 4,5% par rapport à l'année précédente. Au total, 8 millions de spectateurs se sont déplacés pour des films français en 2014, confirmant, si besoin était, la bonne implantation du cinéma hexagonal outre-Rhin.

Évolution du nombre de films français sortis en Allemagne (productions majoritaires)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Films de langue française	29	36	28	44	38	31
Films de langue étrangère	19	7	16	11	27	11
Total	38	43	44	55	65	42

Source : Rentrak

Évolution des entrées des films français sortis en Allemagne (en millions)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Films majoritairement français	4,5	3,5	3,7	13,3	2,5	7,7
Films minoritairement français	0,4	0,2	2,6	1,7	1,5	0,9
Total entrées films français	4,9	3,7	6,3	15	4	8,6
Part de marché	3,4 %	2,9 %	4,9 %	11,1 %	3,1%	7,1%

Sources : Rentrak, SPIO, Filmstatistisches Jahrbuch 2015, Wilfried Berauer

La bonne surprise de l'année est à mettre à l'actif de QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?, qui est allé chercher plus de 3,9 millions de spectateurs à ce jour, démontrant une fois de plus le goût du public allemand pour les comédies françaises. Le top 10 comprend également deux autres comédies françaises. SUPERCONDRIQUE, distribué par

Prokino, a pu surfer sur la notoriété acquise par Dany Boon depuis l'immense succès de BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS. LES VACANCES DU PETIT NICOLAS a été distribué par Wild Bunch Germany à la suite du premier film, LE PETIT NICOLAS, qui avait attiré 343 000 spectateurs.

Films français sortis en Allemagne en 2014 – 100% français

TITRE	DISTRIBUTEUR	DATE DE SORTIE	CUMUL ENTRÉES À 2014	CUMUL ENTRÉES À FIN SEPTEMBRE 2015	COPIES
<i>Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?</i>	Neue Visionen Filmverleih	24/07/14	3 686 766	3 910 424	750
<i>Lucy</i>	Universal	14/08/14	1 638 841	1 638 841	556
<i>Les Vacances du petit Nicolas</i>	Wild Bunch Germany	02/10/14	197 627	211 216	297
<i>Avis de mistral</i>	Concorde Filmverleih	25/09/14	142 105	142 105	140
<i>Yves Saint Laurent</i>	Universum Film	17/04/14	136 677	136 677	118
<i>Le Sel de la terre</i>	NFP Marketing & Distribution	30/10/14	127 276	200 700	72
<i>Il était une forêt</i>	Weltkino Filmverleih	02/01/14	111 014	111 014	122
<i>Eyjafjallajökull</i>	Universum Film	31/07/14	84 605	84 605	66
<i>Une rencontre</i>	Telepool	07/08/14	80 953	80 953	184
<i>Elle s'en va</i>	Wild Bunch Germany	13/02/14	51 360	51 360	95
<i>Paris à tout prix</i>	Polyband Medien Film	22/05/14	32 622	32 622	59
<i>Timbuktu</i>	Arsenal FilmverleihGMBH	11/12/14	31 728	62 911	51
<i>Alceste à bicyclette</i>	Alamode	03/04/14	31 197	31 197	54
<i>Les Garçons et Guillaume, à table !</i>	Concorde Filmverleih	05/06/14	30 832	30 832	69
<i>De toutes nos forces</i>	Polyband Medien GmbH	04/09/14	22 890	22 890	78
<i>Les Gamins</i>	NFP marketing & distribution	03/07/14	20 219	20 219	117
<i>Au fil d'Ariane</i>	Schwarz-Weiss Filmverleih	25/12/14	16 959	25 457	47
<i>Les Invincibles</i>	Universum Film	03/07/14	15 492	15 492	81
<i>Gemma Boveri</i>	Prokino	18/09/14	14 704	14 704	71
<i>Suzanne</i>	Arsenal Filmverleih GMBH	19/06/14	6 442	6 442	66
<i>Jack et la mécanique du cœur</i>	Universum Film	03/07/14	4 668	4 668	35
<i>Mea Culpa</i>	Fox	18/09/14	3 167	3 167	52
<i>Les Rencontres d'après minuit</i>	Salzgeber & Co	10/07/14	901	901	8
<i>2 automnes 3 hivers</i>	Déjà-vu Film	03/07/14	376	376	18
<i>Fonzy</i>	StudioCanal Germany	10/07/14	16	16	2
Total			6 489 437	6 839 789	3 208

Source : Rentrak

Films français sortis en Allemagne en 2014 — Coproductions majoritaires françaises

TITRE	DISTRIBUTEUR	DATE DE SORTIE	CUMUL ENTRÉES À 2014	CUMUL ENTRÉES À FIN SEPTEMBRE 2015	COPIES
<i>Supercondriaque</i>	Prokino	07/04/14	241 900	241 900	314
<i>L'Extravagant Voyage du jeune et prodigieux T. S. Spivet</i>	DCM Film	10/07/14	157 903	157 903	198
<i>La Belle et la Bête</i>	Concorde Film Verleih	01/05/14	106 872	106 872	261
<i>Casse-tête chinois</i>	StudioCanal Germany	01/05/14	90 724	90 724	80
<i>Le Passé</i>	Camino Filmverleih	30/01/14	85 756	85 756	66
<i>Zulu</i>	Studio Hamburg	08/05/14	68 499	68 499	146
<i>Grace de Monaco</i>	Universum Film	15/05/14	64 854	64 854	217
<i>Sils Maria</i>	NFP Marketing & Distribution	18/12/14	55 929	88 814	54
<i>Diplomatie</i>	Neue Visionen Filmverleih	28/08/14	36 698	36 910	64
<i>Amazonia</i>	Polyband Medien GmbH	24/04/14	27 887	27 887	115
<i>Violette</i>	Kool Filmdistribution	26/06/14	18 600	18 600	49
<i>Avant l'hiver</i>	Polyband Medien GmbH	13/11/14	18 397	18 397	50
<i>Angélique</i>	Tiberius Film	12/06/14	4 636	4 636	66
<i>My Sweet Pepper Land</i>	Rapide Eye Movies (REM)	27/03/14	1 196	1 196	14
Total			979 851	1 012 948	1 694

Source : Rentrak

LE CINÉMA ALLEMAND EN FRANCE

En 2014, 45 films allemands sont sortis en France : 10 étaient 100% allemands, 10 étaient des coproductions majoritairement allemandes et 25 des coproductions minoritaires allemandes. En tout, le cinéma allemand a enregistré 5 852 323 entrées.

Évolution du nombre de films allemands sortis en France (productions majoritaires et minoritaires)

	2010	2011	2012	2013	2014
Films allemands sortis en France	39	46	31	41	45

Source : <http://www.cbo-boxoffice.com>

Évolution des entrées des films allemands sortis en France (en millions)

	2010	2011	2012	2013	2014
Films majoritairement allemands	0,68	2,34	1,44	1,56	1,16
Films minoritairement allemands	7,12	3,69	1,24	2,34	4,69
Total entrées films allemands	7,8	6,03	2,68	3,9	5,9
Part de marché (en %)	4,0	2,8	1,4	2,1	2,8

Sources : Rentrak, SPIO, Filmstatistisches Jahrbuch 2015, Wilfried Berauer

En 2014
10 films
100% allemands
sont distribués en France
(contre 11 films en 2013)
—
pour un total de
545 235 entrées
(211 783 en 2013, + 157,4%)

Cette forte augmentation est due au succès de TARZAN qui a rassemblé à lui seul, 367 356 spectateurs au cours de l'année 2014. C'est encore un film d'animation pour enfants qui occupe la 1ère place du box office annuel des films 100% allemands, après LE PETIT CORBEAU distribué par Gebeka et qui avait enregistré 73 820 entrées (soit 20,1 % du total des entrées de TARZAN) en 2013.

Début octobre 2015

Les chiffres annoncent déjà une très belle année pour le cinéma 100% allemand dans les salles françaises avec une augmentation de 14,6 % par rapport au total des entrées enregistrées pour l'ensemble de l'année 2014.

Le succès du film LE LABYRINTHE DU SILENCE explique ces très bons résultats pour l'année 2015 avec 339 243 entrées enregistrées. PHOENIX ainsi que le très primé en festivals, VICTORIA, contribuent également au succès en salles du cinéma 100% allemand avec respectivement 171 576 entrées et 85 488 entrées enregistrées au 6 octobre 2015.

Le cinéma allemand en France en 2014 — 100% allemand

TITRE	DATE DE SORTIE	DISTRIBUTEUR EN FRANCE	CUMUL ENTRÉES À 2014	COPIES
<i>Tarzan</i>	19/02/2014	Metropolitan Filmexport	367 356	470
<i>De l'autre côté du mur</i>	05/11/2014	Sophie Dulac Distribution	73 262	38
<i>Un prof pas comme les autres</i>	12/11/2014	Ocean Films	63 006	93
<i>Chemin de croix</i>	29/10/2014	Memento Films Distribution	13 888	53
<i>Free Fall</i>	05/03/2014	Kmbo	9 287	5
<i>Baal</i>	26/11/2014	Les Films du Losange	6 855	5
<i>Les Ascensions de Werner Herzog</i>	03/12/2014	Potemkine	4 966	8
<i>L'Étrange Petit Chat</i>	02/04/2014	Aramis Films	3 626	12
<i>Entre deux mondes</i>	03/12/2014	Eurozoom	1 950	14
<i>Aux mains des hommes</i>	25/06/2014	Ufo Distribution	1 039	10
Total			545 235	708

Source : cbo

Le cinéma allemand en France en 2015 (en cours) — 100% allemand

TITRE	DATE DE SORTIE	DISTRIBUTEUR EN FRANCE	CUMUL ENTRÉES 2015	COPIES
<i>Le Labyrinthe du silence</i>	29/04/2015	Sophie Dulac Distribution	339 243	91
<i>Phoenix</i>	28/01/2015	Diaphana Distribution	171 576	108
<i>Victoria</i>	01/07/2015	Jour2Fête	85 488	104
<i>Jack</i>	08/04/2015	Diaphana Distribution	11 167	28
<i>Lena</i>	22/07/2015	Sophie Dulac Distribution	6 628	25
<i>Kaddish pour un ami</i>	04/02/2015	Septième Factory	4 055	4
<i>Derrière le mur, la Californie</i>	26/08/2015	Wide Distribution	3 823	19
<i>L'Oracle</i>	16/09/2015	Jupiter Communications	1 581	2
<i>Der Samourai</i>	15/07/2015	Zootrope Films	1 305	2
Total			624 866	383

Source : cbo

Début octobre 2015

On enregistre déjà 1 331 717 entrées pour les coproductions majoritaires allemandes – soit une augmentation de 266% par rapport à 2014.

Avec la belle performance de LA GRANDE AVENTURE DE MAYA L'ABEILLE et son cumul de 991 775 spectateurs en 2015, le nombre d'entrées enregistrées est déjà supérieur à celui de 2014 : 1 331 717 en 2015 contre 363 735 l'année précédente.



Ce chiffre est cependant à relativiser au vu du nombre d'entrées réalisé par D'UNE VIE À L'AUTRE qui réunit près de 39% du nombre total de spectateurs.

Le cinéma allemand en France en 2014 — coproductions (Allemagne majoritaire)

TITRE	DATE DE SORTIE	PAYS	DISTRIBUTEUR EN FRANCE	CUMUL ENTRÉES À 2014	COPIES
<i>D'une vie à l'autre</i>	07/05/2014	ALL / NOR	Sophie Dulac Distribution	141 171	80
<i>Cours sans te retourner</i>	24/12/2014	ALL / FR	Sophie Dulac Distribution	16 063	16
<i>Le Souffle des dieux</i>	19/03/2014	ALL / IN	Jupiter Communications	15 499	15
<i>Le Grand Cahier</i>	19/03/2014	ALL / FR / HU / AT	Pretty Pictures	10 286	25
<i>Youth</i>	05/03/2014	ALL / FR / IL	Ad Vitam	4 134	12
<i>Layla</i>	26/03/2014	ALL / ZA / FR / NI	Jour2fête	1 836	8
<i>Master of The Universe</i>	26/11/2014	ALL / AU	Heliotrope Films	1 160	1
Total				190 149	157

Source : cbo

Le cinéma allemand en France en 2015 (en cours) — coproductions (Allemagne majoritaire)

TITRE	DATE DE SORTIE	PAYS	DISTRIBUTEUR EN FRANCE	CUMUL ENTRÉES À 2014	COPIES
<i>La Grande Aventure de Maya l'abeille</i>	04/02/2015	ALL / AU	La Belle Company	991 775	423
<i>Mon fils</i>	11/02/2015	ALL / FR / IL	Pyramide	84 030	53
<i>Citizen Four</i>	04/03/2015	ALL / US	Haut et Court	78 076	25
<i>Every Thing Will Be Fine</i>	22/04/2015	ALL / CA / SW / FR	Bac Films	73 734	102
<i>The Cut - La Blessure</i>	14/01/2015	ALL / FR	Pyramide	58 642	98
<i>Les Contes de la mer</i>	11/03/2015	ALL / CZ / CL	KMBO	22 727	32
<i>Heinrich Himmler, The Decent One</i>	14/01/2015	ALL / AT / IL	ASC Distribution	11 656	7
<i>Le Président</i>	18/03/2015	ALL / FR / GE / GB	Bac Films	11 077	47
Total				1 331 717	787

Source : cbo

3

Le paysage cinématographique en France

LA PRODUCTION EN FRANCE

En France, la séparation entre film de cinéma et œuvre audiovisuelle – produite pour la télévision – est très stricte. Tous les chiffres qui suivent concernent exclusivement les longs-métrages produits pour le grand écran et ayant reçu l'agrément du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC).

LONGS MÉTRAGES PRODUITS

Nombre de longs-métrages français produits

	2010	2011	2012	2013	2014
Films d'initiative française (FIF) - Films à majorité fr.	203	207	209	209	203
dont films 100% français	143	152	150	154	152
et films de coproduction	60	55	59	55	51
Films à minorité française	58	65	70	61	55
Total	261	272	279	270	258

Source : CNC

EN 2014
258 films de long-métrage
ont obtenu l'agrément du CNC

soit 12 films de moins que l'année précédente.

En 2014
les investissements dans la production française s'élèvent à
994,13 M€
Ce qui représente une diminution de 20,8% par rapport à 2013.

La place des 1ers et 2es films d'initiative française

En nombre de films	2010	2011	2012	2013	2014
1 ^{ers} films	63	73	77	68	60
2 ^{es} films	33	37	36	39	35
3 ^{es} films et plus	107	97	96	102	108
Total	203	207	209	209	203

Source : CNC

2010 et 2014 mises à part, chaque année, les premiers et deuxièmes films dépassent en nombre ceux des réalisateurs confirmés. Cela atteste d'un renouvellement constant des talents, mais montre également que nombreux sont les réalisateurs qui ne vont pas au-delà du premier ou du deuxième film.

En 2014
le nombre de premiers films diminue de façon sensible avec une diminution de
8 films
par rapport à 2013.

Nombre de films produits selon le genre

	2010	2011	2012	2013	2014
Films de fiction	224	226	225	226	212
dont films d'initiative française	168	172	161	169	163
Films documentaires	28	36	42	38	37
dont films d'initiative française	26	30	38	36	35
Films d'animation	9	10	12	6	9
dont films d'initiative française	9	5	10	4	5
Total	261	272	279	270	258

Source : CNC

En 2014
Seul le nombre de films d'animation augmente par rapport à 2013
pour revenir à sa moyenne observée entre 2010 et 2012.

Le nombre de films de fiction
chute quant à lui de
14 films
par rapport à 2013

LES COPRODUCTIONS

Les coproductions à majorité et à minorité françaises

	2010	2011	2012	2013	2014
Majorité française	60	55	59	55	51
Minorité française	58	65	70	61	55
Total	118	120	129	116	106

Source : CNC

En 2014,
106 films
sont coproduits avec au moins un pays étranger parmi les 38 partenaires de la France

Les films de coproduction internationale représentent 41% de l'ensemble des films produits (contre 43% en 2013).

51 films
de ces coproductions
sont majoritaires français
(contre 55 en 2013)
et 55 films
sont minoritaires
(contre 61 en 2013).

Comme les deux années précédentes, la Belgique et l'Allemagne restent les partenaires privilégiés de la France pour la coproduction de FIF (respectivement 26 et 6 films) et les coproductions à majorité étrangère (respectivement 10 et 8 films). L'Italie représente un autre partenaire déterminant pour les coproductions à majorité étrangère avec 9 films coproduits avec la France en 2014.

COÛTS DE PRODUCTION ET BUDGETS DES FILMS

Nombre de longs-métrages français produits

EN NOMBRE DE FILMS	2010	2011	2012	2013	2014
Moins de 1 M€	40	47	58	54	59
De 1 à 2 M€	18	29	25	32	22
De 2 à 4 M€	47	41	46	47	61
De 4 à 5 M€	16	12	3	11	3
De 5 à 7 M€	30	26	22	17	22
De 7 à 10 M€	24	24	22	29	19
Plus de 10 M€	28	28	33	19	17
Total	203	207	209	209	203

Source : CNC

En 2014

la production de films d'initiative française est marquée par un

net recul du nombre de titres dont le devis est supérieur à 7 M€ (-10 films) ou à l'inverse compris entre 1 M€ et 2 M€ (-10 films)

Les productions à budget moindre

connaissent une augmentation sensible avec 14 films supplémentaires dont les devis sont compris entre 2 M€ et 4 M€ (+14 films).

Plus d'un tiers des films d'initiative française produits ont un budget inférieur à 1 M€

Devis médian et devis moyen des films d'initiative française

	2010	2011	2012	2013	2014
Devis moyen	5,48 M€	5,45 M€	5,1 M€	4,88 M€	3,94 M€
Devis médian*	3,99 M€	3,73 M€	3,22 M€	2,49 M€	2,80 M€

Source : CNC / * La moitié des films est située au-dessus de ce devis, l'autre moitié en dessous

En 2014

le devis moyen des films d'initiative française s'établit à

3,94 M€ (4,88 M€ en 2013)

soit une baisse de 19,3% et le niveau le plus bas depuis 1999 (3,92 M€)

La moitié des films d'initiative française

présente un devis inférieur à 2,80 M€, contre 2,49 M€ en 2013.

Tant sur le total des investissements dans le cinéma français que dans la répartition en fonction de leur origine, les investissements ne cessent de diminuer pour la 4^e année consécutive. Ce recul est d'autant plus prononcé chez les investisseurs étrangers avec une chute de 27,6% entre 2013 et 2014.

LE FINANCEMENT EN FRANCE

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements totaux dans le cinéma français (en M€)

INVESTISSEMENTS EN M€ DANS :	2010	2011	2012	2013	2014
Films à majorité française	1 112,15	1 128,28	1 065,68	1 020,18	799,18
Films à minorité française	326,86	260,76	276,65	234,72	194,95
Total	1 439,01	1 389,03	1 342,33	1 254,9	994,13

Source : CNC

En 2014, les investissements totaux dans les films d'initiative française diminuent de 21,7 % pour six films de moins (-2,9%). Entre 2005 et 2014, les investissements totaux dans les films d'initiative française diminuent en moyenne de 1,7% par an.

Les investissements français sur les films d'initiative française baissent de 19,2% en 2014 à 753,24 M€, soit le plus bas niveau depuis 2003 (720,61 M€). Sur la décennie, ces investissements diminuent de 1,2% par an en moyenne. Les investissements étrangers dans les films d'initiative française reculent de 47,6% en 2014 par rapport à 2013 (45,94 M€), soit le plus bas niveau depuis 2000 (43,84 M€). En 2014, les investissements totaux dans les films d'initiative française diminuent de 21,7 % pour six films de moins (-2,9%). Entre 2005 et

2014, les investissements totaux dans les films d'initiative française diminuent en moyenne de 1,7% par an. Les investissements français sur les films d'initiative française baissent de 19,2% en 2014 à 753,24 M€, soit le plus bas niveau depuis 2003 (720,61 M€). Sur la décennie, ces investissements diminuent de 1,2% par an en moyenne. Les investissements étrangers dans les films d'initiative française reculent de 47,6% en 2014 par rapport à 2013 (45,94 M€), soit le plus bas niveau depuis 2000 (43,84 M€).

Répartition des investissements dans le cinéma français (en M€)

	2010	2011	2012	2013	2014
Investissements français	1 089,74	1 062,92	1 025,58	983,133	797,44
Investissements étrangers	349,28	326,11	316,75	271,78	196,69
Total	1 439,01	1 389,03	1 342,33	1 254,9	994,13

Source : CNC

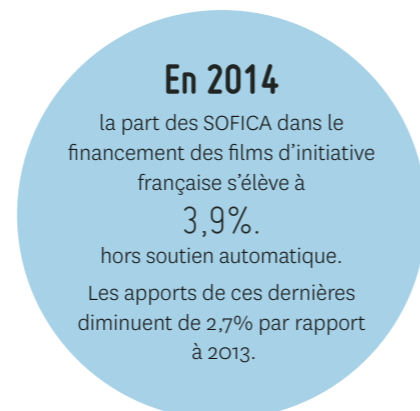
LE FINANCEMENT DES FILMS D'INITIATIVE FRANÇAISE (FIF)

En 2014, le total des financements dans les films d'initiative française recule de 21,7% par rapport à 2013 avec un montant de 799,18 M€ pour 6 films de moins. Le total des investissements dans les films majoritairement français s'élève quant à lui à 797,44 M€, ce qui représente une baisse de 18,9% par rapport à 2013.

Comme les années précédentes, les principaux financeurs des films d'initiative française restent les sociétés de production et les chaînes de télévision qui participent à plus de 64%, comme le montre la répartition du financement. Les apports des producteurs français augmentent très légèrement (29,9% en 2014 contre 28,8% en 2013). Les investissements des chaînes TV dans le financement des FIF (préachats + apports en coproduction) progressent quant à eux fortement avec une hausse de 18,3% par rapport à 2013 ; les préachats augmentant notamment de 23,7% (29,7% en 2014 contre 24% en 2013).

En 2014, les mandats (distribution salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) en faveur des FIF reculent de 45% par rapport à 2013 pour atteindre 137,40 M€. Il s'agit du plus bas niveau de la décennie après 2006 (119,27 M€). L'ensemble des mandats finance 17,2% des devis des FIF en 2014, contre 24,5% en 2013.

Les financements publics à destination des films d'initiative française (soutien automatique + soutiens sélectifs du CNC + aides régionales) représentent 8,9% des financements en 2014, contre 7,7% en 2013. La contribution des aides publiques régionales au financement des films d'initiative française recule de 24,9% en 2014 et représente 2,0% du total des devis (2,1% en 2013). Cette part reste cependant élevée au regard de la décennie.



Répartition du financement des films d'initiative française (FIF)

FINANCEMENT (%)		2010	2011	2012	2013	2014
	Apports des producteurs français	27,0	25,1	28,9	28,8	29,9
TV	Apports en coproduction des chaînes	3,6	4,2	4,2	3,3	4,9
	Préachats des chaînes	28,9	28,3	27,7	24	29,7
	Total TV	32,5	32,5	31,9	27,3	34,6
Aides publiques	Soutien automatique	6,0	5,5	2,7	2,9	3,3
	Aides sélectives	2,7	2,2	2,3	2,7	3,6
	Aides régionales	1,9	1,7	1,5	2,1	2,0
	Total aides publiques	10,6	9,4	6,5	7,7	8,9
Mandats	Mandats groupés ⁽¹⁾	5,2	6,6	10,8	8,7	7,8
	À valoir des distributeurs français	4,5	4,6	1,7	1,2	1,3
	À valoir des éditeurs vidéo français	0,9	1,4	0,8	0,6	0,9
	Mandats étrangers ⁽²⁾	6,5	7,0	6,2	13,9	7,1
	Total mandats	17,1	19,6	19,5	24,4	17,0
	Apports SOFICA	4,3	3,0	4	3,1	3,9
	Apports étrangers	8,4	10,5	9,3	8,6	0,2
	Total	100%	100%	100%	100%	100%
	Investissement total en M€	1112,15	1128,28	1065,48	1020,18	799,18

Source : CNC / (1) En complément des mandats pris sur l'exploitation d'une catégorie déterminée de droits d'exploitation, les mandats dits « groupés » couvrent plusieurs types de droits.
(2) Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Apport des producteurs français

En moyenne, le montant des fonds propres (numéraire ou en industrie) investis par les producteurs représente plus du quart du devis total de production.



Préachats des chaînes TV

La plupart des préachats de droits de diffusion par les télévisions françaises obéit à des réglementations et/ou accords professionnels : on parle d'obligations d'investissement.



LES INVESTISSEMENTS DES CHAÎNES PAYANTES

En 2014, parmi les 258 films agréés, les chaînes payantes ont préacheté 136 films au total, dont 122 d'initiative française (142 films dont 128 d'initiative française en 2013, soit 6 films de moins). Le volume global d'investissement s'élève à 178,15 M€ (-6,3%). Films à majorité étrangère inclus, les chaînes payantes participent au financement de 39 premiers films et 14 deuxièmes films (respectivement 35 et 26 films en 2013).

Préachats de Canal+

La chaîne doit investir au moins 21% de ses ressources totales annuelles hors taxes à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques, dont 12% pour des œuvres européennes et 9% pour des œuvres d'expression originale française. Ces investissements doivent être effectués à 80% sous forme de préachats. Dans le cadre d'un accord avec la profession en date du 16 mai 2004, la chaîne s'est engagée à consacrer un minimum garanti de 3,12 € H.T. par mois et par abonné à l'acquisition d'œuvres européennes, dont au moins 2,36 € H.T. à l'acquisition d'œuvres en langue française. La chaîne peut alors diffuser les films préachetés 10 mois après leur sortie en salles, contre 12 mois pour les autres chaînes cryptées payantes, 22 mois pour les chaînes hertziennes lorsqu'elles sont coproductrices et 30 mois lorsqu'elles ne sont pas coproductrices.

En 2014, Canal+ investit un montant global de 135,88 M€ (-15,3% par rapport à 2013) dans 103 films. La chaîne a préacheté 92 films d'initiative française en 2014, contre 113 en 2013. Sur l'ensemble des FIF, la part des films financés par Canal+ est de 45,3% en 2014 (contre 54,1% en 2013). En 2014, la chaîne achète 62,4% des films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 et 15 M€ (69,9% en 2013). Pour répondre à la clause de diversité de ses obligations de production, Canal+ finance 41 des 142 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2014 (46 sur 133 en 2013).

Préachats de Ciné+

En 2014, Ciné+ investit un montant global de 14,87 M€ (-18,2% par rapport à 2012) dans 83 films agréés, dont 72 d'initiative française. La chaîne finance 35,5% des films d'initiative française (44,0% en 2013). Ciné+ intervient dans des films aux devis variés mais privilégie ceux dont le devis est supérieur ou égal à 4 M€.

Préachats d'Orange cinéma séries (OCS)

En 2014, Orange cinéma séries investit un montant global de 27,15 M€ (contre 11,56 M€ en 2013 soit une augmentation de 234%) dans 41 films agréés, dont 39 d'initiative française. La chaîne intervient exclusivement dans des films aux devis supérieurs à 1M€ et concentre 68,4% de ses investissements sur des films dont le devis est compris entre 2M€ et 7 M€.

Les investissements des chaînes en clair

Les services privés de télévision diffusés en clair, dès lors qu'ils diffusent plus de 52 œuvres cinématographiques par an, doivent consacrer au financement d'œuvres cinématographiques européennes au moins 3,2% de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent, dont au moins 2,5% sont destinés aux œuvres d'expression originale française.

Pour France Télévisions (France 2, France 3 et France 4), le pourcentage du chiffre d'affaires consacré à des dépenses pour des œuvres européennes est fixé à 3,5%.

La chaîne publique Arte, qui ne relève pas du droit français, n'est soumise à aucune obligation particulière en termes de contribution à la production, mais elle contribue de manière volontaire.

En 2014, parmi les 258 films agréés, les chaînes en clair financent 104 films au total, dont 93 d'initiative française (100 films dont 88 d'initiative française en 2013). Outre les cinq diffuseurs historiques (TF1, France 2, France 3, Arte et M6), trois autres chaînes investissent

dans la production cinématographique : TMC, Direct 8 et W9. En 2012, Canal+ a racheté Direct 8.

En 2014, les investissements des chaînes en clair dans la production cinématographique progressent de 11,5% à 113,22 M€ pour un nombre de films en hausse de 4,0% (+4 films). Les interventions des chaînes en clair augmentent de 11,2% sur les films d'initiative française et progressent de 17,8% sur les coproductions minoritaires françaises. Films à majorité étrangère inclus, les chaînes en clair participent au financement de 24 premiers films et 11 deuxièmes films (respectivement 28 et 13 en 2013).

TF1 finance des films aux devis moins élevés

que dans les années précédentes : 9,84 M€ en moyenne en 2014, contre 15,12 M€ en moyenne par an sur la période 2005-2014. Bien qu'en recul, M6 continue de s'engager sur des films aux devis élevés : 15,83 M€ en moyenne en 2014, contre 20,40 M€ en 2013. En 2014, les films financés par France 2 présentent un devis moyen de 6,74 M€ (7,61 M€ en 2013) et ceux coproduits par France 3 un devis moyen de 4,23 M€ (5,84 M€ en 2013). Les films financés par Arte présentent un devis moyen de 4,26 M€ en 2013 (contre 2,98 M€ en 2012), soit le plus haut niveau de la décennie.

Les films sans financement de chaîne de télévision

En 2014, 115 films agréés dont 77 d'initiative française (109 dont 69 d'initiative française en 2013) ne bénéficient d'aucun financement d'une chaîne de télévision, soit 44,6% de l'ensemble des films agréés et 37,9% des films d'initiative française. Ces parts sont en légère hausse par rapport à 2013 (respectivement 40,4% et 33,0%). Il s'agit du niveau le plus élevé de la décennie.

En 2014, la quasi-totalité des films agréés sans financement de chaîne de télévision présentent des devis inférieurs à 4 M€ et

62,6% affichent un devis inférieur à 1 M€ (53,2% en 2013). Le devis moyen des films d'initiative française sans financement de

chaîne de télévision s'établit à 1,29 M€ (1,76 M€ en 2013), contre 3,85 M€ pour l'ensemble des films agréés (4,64 M€ en 2013).

Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, vente et exploitation à l'étranger)

En 2014, 155,86 M€ sont investis sous forme de mandats pour l'exploitation en salles, en vidéo ou à l'étranger (-43,1% par rapport à 2013) dans 184 films agréés dont 154 d'initiative française. En 2013, 273,73 M€ étaient investis sous forme de mandats dans 197 films agréés dont 158 d'initiative française.

71,3% des films agréés et 75,9% des films d'initiative française de 2014 reçoivent ainsi un préfinancement des distributeurs en salles et/ou des éditeurs vidéo et/ou des exportateurs de films (respectivement 73,0% et 75,6% en 2013).

En moyenne, l'ensemble des mandats couvre 18,3% des devis des films concernés en 2014, contre 25,0% en 2013. Au total (mandats groupés y compris), 167 films bénéficient d'un mandat d'exploitation en salles en 2013 (180 en 2013), 129 films d'un mandat de

commercialisation en vidéo (141 en 2013) et 112 films d'un mandat d'exportation (117 en 2013).

SOFICA

Les Sociétés de financement de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel (SOFICA) ont été créées par la loi du 11 juillet 1985. Elles constituent des sociétés d'investissement destinées à la collecte de fonds privés consacrés exclusivement au financement de la production cinématographique et audiovisuelle.

En 2014, les SOFICA sont intervenues dans le financement de 103 films agréés, soit 4 films de plus qu'en 2013. L'investissement moyen des SOFICA par film s'établit à 330 000 €, contre 332 200 € en 2013. Il couvre, en

moyenne, 7,3% du devis des films concernés, contre 7,4% en 2013. En 2014, le budget moyen des films dans lesquels les SOFICA investissent s'élève à 4,52 M€ tous films agréés confondus (contre 4,48 M€ en 2013).

12 SOFICA sont actives en 2014, contre 15 en 2013. 11 viennent de recevoir leur agrément et seront actives en 2015.

Apports étrangers

En 2014, 106 films ont fait l'objet d'une coproduction avec 34 partenaires étrangers (116 films avec 38 partenaires en 2013), dont 51 films à majorité française (55 en 2013).

Les principaux partenaires de coproduction pour les films majoritaires restent la Belgique (26 films) et l'Allemagne (6 films). Les investissements totaux dans les

coproductions internationales s'élèvent à 199,99 M€, (-37,1% par rapport à 2013) consacrés aux coproductions à majorité française. Les investissements étrangers

totaux s'élèvent à 196,69 M€, dont 45,94 M€ destinés aux coproductions à majorité française.

Crédit d'impôt et crédit d'impôt international (C2I)

Crédit d'impôt

Ce crédit d'impôt vise à encourager les entreprises de production à réaliser principalement sur le territoire français les travaux de production de leurs œuvres cinématographiques agréées. Depuis le 1er janvier 2006, cet avantage fiscal est réservé aux entreprises de production déléguée pour les films tournés en français. Le montant peut aller jusqu'à 20% des dépenses éligibles, dans la limite de 1 M€. L'agrément à titre définitif du crédit d'impôt ne peut cependant être délivré que si l'œuvre a reçu l'agrément de production au titre du soutien financier du CNC.

En 2014, parmi les 203 films d'initiative française agréés, 128 font l'objet d'une demande d'agrément provisoire de crédit d'impôt (131 sur 209 films d'initiative française en 2013). Le total des dépenses éligibles pour ces 128 films est estimé à 296 M€ et engendrerait un coût global de crédit d'impôt cinéma estimé à 59 M€.

A titre de comparaison, la part de dépenses en France s'établit à 51,7% pour les 75 films d'initiative française agréés en 2014 qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt. Globalement, les dépenses réalisées en France par les films demandeurs du crédit d'impôt représentent 84,3% de l'ensemble des dépenses effectuées en France par les films d'initiative française en 2014 (71,5 % en 2013).

Crédit d'impôt international (C2I)/ Tax Rebate for International Production (TRIP)

Le crédit d'impôt international (C2I) concerne les films d'initiative étrangère dont tout ou partie de la fabrication a lieu en France. Il est accordé par le CNC à la société qui assure en France la production exécutive de l'œuvre, sur la base de critères objectifs tels que des

dépenses éligibles en France de plus d'un million d'euros et un barème culturel de points validant le lien de cette œuvre avec la culture et le patrimoine européens et le territoire français. Il représente 20 % (30% à compter du 1er janvier 2016) des dépenses du film en France, et peut atteindre au maximum 20 millions d'euros (30 millions d'euros à compter du 1er janvier 2016).

En 2014, 12 projets ont reçu l'agrément provisoire : 7 longs-métrages de fiction, 3 séries audiovisuelles de fiction et 2 séries audiovisuelles d'animation. Pour ces 12 projets, l'investissement prévisionnel total en France est de plus de 50 M€, représentant plus de 350 jours de tournage et près de 20 mois de fabrication d'animation.

LES AIDES PUBLIQUES

Les aides du CNC

En 2014
les aides du CNC pour le cinéma s'élèvent à
349,75 M€

} **soit une hausse de**
8,5%
par rapport à 2013

> Les aides à la création cinématographique

Le soutien au scénario
à destination des scénaristes s'élève à
1,5 M€ pour 18 aides à l'écriture,
20 aides à la réécriture
et 52 aides à la conception.

L'aide au développement
à destination des producteurs s'élève
en 2014 à
3,1 M€ pour 119 projets présentés
par 91 sociétés.

> Les aides à la production cinématographique

AIDES	BILAN 2014
Soutien automatique aux producteurs de films	51,4 M€ • 0,5 M€ de règlement de créances • 9,4 M€ d'aide à la préparation • 41,5 M€ d'investissements de production
Avance sur recettes	• 56 conventions avant réalisation pour 26,6 M€ • 18 conventions après réalisation pour 1,9 M€
Aides pour les coproductions internationales	• aide franco-allemande : 11 projets aidés pour 1,5M€ • aide franco-canadienne : 4 projets aidés pour 300 000 € • aide franco-grecque : 6 projets aidés pour 800 000 € • aide franco-portugaise : 5 projets aidés pour 800 000 € • aide au développement franco-italien : 14 projets pour 250 000 €
Aide au tournage dans les DOM – Saint-Pierre et Miquelon	5 projets aidés pour 230 000 €
Aide aux cinémas du monde	5,1 M€ pour 45 films

Source : CNC

> Les aides à la distribution cinématographique

AIDES	BILAN 2014
Soutien automatique aux distributeurs de films	49 sociétés de distribution pour 23,4 M€ sur 143 films
Aide aux films inédits (1er collège)	7,8 M€ pour 255 films et 15 aides à la structure
Aide aux films de répertoire (2e collège)	828 500 € pour 50 films, 7 rétrospectives et 11 aides à la structure
Aide aux films « jeune public » (3e collège)	216 000 € pour 21 films

Source : CNC

Financements régionaux

Le CNC et la plupart des collectivités impliquées dans le soutien au cinéma et à l'audiovisuel signent une convention de partenariat et de développement qui encadre leurs objectifs et financements respectifs. En 2014, les collectivités ont investi avec la participation du CNC, 57,9 M€ d'aides en faveur de ces soutiens, soit une baisse globale de près de 2,3%.

Parmi les 44 collectivités qui sont intervenues pour soutenir le cinéma et l'audiovisuel en 2014, 18 d'entre elles, dont un nombre record de Régions (13), ont enregistré un recul de leurs investissements, parfois sur des ratios très importants, comme notamment la Région des Pays de la Loire (-21,59 %), l'Auvergne (-24,52%), la Franche-Comté (-28,76%) ou le Limousin (-35,68%). Il est

important également de noter que parmi les 15 collectivités les plus impliquées en matière de crédits accordés, seules 2 ont réussi à augmenter leur budget par rapport à 2013 : PACA avec une hausse de plus de 600 000 € (+16%) et la Réunion avec près de 800 000 € supplémentaires (+75%).

> Crédits globaux des quinze premiers fonds territoriaux en 2014

	COLLECTIVITÉ	CRÉDITS GLOBAUX* ENGAGÉS EN 2014	SITE INTERNET
1	Île-de-France	14,76 M€	www.idf-film.com
2	Rhône-Alpes	5,40 M€	www.rhone-alpes-cinema.fr
3	Provence Alpes Côte d'Azur (PACA)	4,56 M€	www.laregie-paca.com
4	Bretagne	3,01 M€	www.filmsenbretagne.com
5	Nord Pas-de-Calais	2,84 M€	www.pictanovo.com
6	Aquitaine	2,59 M€	www.aquitaine-image-cinema.fr
7	Centre	2,20 M€	www.ciclic.fr
8	Corse	2,10 M€	www.corse.fr
9	Réunion	1,83 M€	www.agencefilmreunion.com
10	Poitou-Charentes	1,80 M€	www.cinema.poitou-charentes.fr
11	Charente	1,80 M€	www.magelis.org
12	Languedoc-Roussillon	1,60 M€	www.languedoc-roussillon-cinema.fr
13	Midi-Pyrénées	1,44 M€	www.midipyrenees.fr
14	Alsace	1,34 M€	www.culture-alsace.org
15	Pays de la Loire	1,18 M€	www.paysdelaloire.org

Source : Ciclic, Guide « Panorama des interventions territoriales 2015 »

*(Tous genres confondus: long-métrage, court-métrage, documentaire, animation, multimédia)

LES BANQUES ET LE FINANCEMENT DU CINÉMA

L'industrie cinématographique, outre qu'elle utilise les services des principales institutions bancaires existantes, bénéficie d'un accès privilégié à plusieurs établissements de crédit spécialisés. Ces établissements permettent notamment aux producteurs indépendants, en escomptant leurs contrats de financement, d'assurer la trésorerie (cash flow) de la fabrication de leurs films. À ce jour, il existe deux établissements de crédit spécialisés : Natixis-Coficiné et Cofiloisirs.

À ces deux acteurs, il convient d'en ajouter un troisième, l'IFCIC (Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles), établissement de crédit privé ayant reçu de l'État la mission de faciliter l'octroi de crédits aux entreprises indépendantes du secteur cinématographique et audiovisuel. Grâce à des fonds dotés par le CNC, l'IFCIC garantit les sommes prêtées par les établissements spécialisés à des entreprises dont les structures financières sont parfois très fragiles. En d'autres termes, l'établissement qui va prêter à une société de production, par exemple, une somme correspondant aux contrats de financement obtenus pour un film donné (préventes aux chaînes de télévision, MG payables à la livraison du film...) pourra réduire son risque en sollicitant l'intervention de l'IFCIC. La garantie de l'IFCIC peut représenter de 50% à 70% du montant du crédit.

Depuis fin 2010, les prêts octroyés pour le financement de la trésorerie des productions indépendantes européennes sont également éligibles à la garantie de l'IFCIC. Celle-ci s'élève en moyenne à 55% du montant du crédit. Ce mécanisme s'adresse à l'ensemble des banques exerçant leur activité dans l'un des 32 pays membres du Programme MEDIA. À ce jour, plus de 90 M€ de crédits de production ont été garantis dans ce cadre.

L'IFCIC garantit chaque année environ 350 M€ de nouveaux crédits à court ou moyen terme aux sociétés de production et de distribution. Au 31 décembre 2014, l'IFCIC gérait un encours total de crédits garantis ou octroyés de près de 720 millions d'euros.

ÉTABLISSEMENTS DE PLACE					
IFCIC – Institut pour le financement du Cinéma et des Industries Culturelles					
Banques privées : 51% État – Bpi France : 49%					
ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS					
COFILOISIRS			NATIXIS-COFICINE		
Neuflyze OBC : 45% BNP Paribas : 45% UGC : 10%			Natixis : 98% Personnes physiques : 2%		
BANQUES OFFRANT DES SERVICES AUDIOVISUELS					
Neuflyze OBC	BNP Paribas	Natixis	HSBC	BESV	PALATINE

LA DISTRIBUTION ET L'EXPLOITATION EN FRANCE

LA DISTRIBUTION EN SALLES

SORTIES

Longs-métrages diffusés en première exploitation

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Films français	242	262	240	270	272	289	300	330	343
Films américains	174	174	155	163	144	139	149	152	150
Autres films	173	137	160	156	163	166	166	172	170
Total	589	573	555	588	579	594	615	654	663

Source : CNC

En 2014, 663 films inédits font l'objet d'une première sortie commerciale en France (parmi 7035 films en salles), soit 9 films de plus qu'en 2013.

L'année 2014 atteint le niveau le plus élevé depuis 1981 (672 films).

On compte 343 films français (soit 51,7% des films), soit le niveau le plus élevé depuis 1975 (première année de la série statistique sur les films distribués). La part des films américains s'élève à 22,6% du total des films sortis en première exclusivité (23,2% en 2013). C'est le niveau le plus bas enregistré depuis 1983 (20,4%).

L'offre inédite de films européens non français est stable entre 2013 et 2014 (-1 titre à 104 films). Cette stabilité masque toutefois un recul de l'offre de films italiens (-5 titres), espagnols (-4 titres) et allemands (-4 titres). Par ailleurs, 27 films britanniques sortent pour la première fois sur les écrans français en 2014 (+4 titres par rapport à 2013), cinq films portugais (+4 titres) et quatre films polonais (+4 titres).

En termes de genres, on dénombre 212 drames (soit 32,0% des films) et 98 comédies (soit 14,8% des films). Le nombre de documentaires s'établit à 100 titres, contre 87 en 2013 (soit 15,1% des films). Enfin, 29 films d'animation sortent en 2014, soit 4 films de moins qu'en 2013 (soit 4,4% des films).

Au cours de la première semaine d'exploitation, ces 663 films inédits sont distribués sur 90 747 points de projection au total soit une quasi stabilité par rapport à 2013 pour 9 films de plus.

En première semaine d'exploitation sont distribués :

- 42 films dans 500 établissements ou plus (6,3% de l'ensemble des films sont concentrés sur 30,6% des points de projection)
- 175 films dans 200 établissements ou plus (26,4% de l'ensemble des films)
- 257 films dans 100 établissements ou plus (38,8% de l'ensemble de films)

On note une légère baisse du nombre de films disponibles dans moins de 20 établissements (239 films en 2014 contre 254 en 2013). En revanche, le nombre de films distribués dans un nombre de sites compris entre 20 et 99 établissements évolue à la hausse en 2014 : respectivement +6 titres à 92 films pour les combinaisons de sortie comprises entre 20 et 49 cinémas et +12 titres à 75 films pour celles comprises entre 50 et 99 cinémas.

Plus de la moitié des documentaires sont distribués dans moins de 10 établissements en première semaine en 2014.

À l'inverse, 65,5% des films d'animation programmés pour la première fois en salles en 2014 sont projetés dans 200 établissements ou plus. Ils représentent 10,9% des films projetés dans 200 cinémas ou plus en première semaine.

En 2014, 41 films inédits sont disponibles en numérique 3D (38 films en 2013).

En 2014
46 nationalités différentes
sont représentées
parmi les films inédits
(44 en 2013).

Le Top 5 des longs-métrages sortis en 2014

FILM	NATIONALITÉ	DATE DE SORTIE FRANCE	ENTRÉES EN MILLIONS
<i>Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ?</i>	FR	16/04/2014	12,34
<i>Supercondriaque</i>	FR	26/02/2014	5,27
<i>Lucy</i>	FR	06/08/2014	5,0
<i>Le Hobbit : la bataille des cinq armées</i>	NZ	10/12/2014	4,07
<i>La Planète des singes : l'affrontement</i>	US	30/07/2014	3,78

Source : CNC

L'année 2014 doit son succès, en terme de fréquentation des salles, à la très belle performance du film QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ? Avec 12,34 millions d'entrées, la comédie de Philippe Chauveron occupe la 18e place dans le classement des 200 plus grands succès du cinéma depuis

1945. Devant LE JOUR LE PLUS LONG et LE CORNIAUD, QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ? a cumulé pas moins de 25 semaines consécutives d'exploitation.

2014 fut définitivement l'année de la comédie française avec les très bons résultats en salles de Supercondriaque (5,27 millions d'entrées

au terme de 10 semaines d'exploitation). LUCY, film 100% français réalisé par Luc Besson vient compléter ce « trio gagnant » de films français qui cumule au total 22,61 millions d'entrées (5 millions d'entrées après 13 semaines d'exploitation).

Le Top 5 des films français en 2014

FILM	NATIONALITÉ	DATE DE SORTIE FRANCE	ENTRÉES EN MILLIONS
<i>Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ?</i>	FR	16/04/2014	12,34
<i>Supercondriaque</i>	FR	26/02/2014	5,27
<i>Lucy</i>	FR	06/08/2014	5,20
<i>Samba</i>	FR	15/10/2014	3,15
<i>Astérix et le domaine des dieux</i>	FR	26/11/2014	2,68

Source : CNC

La part de marché des films français augmente fortement en 2014 (+10,6 points) à 44,4%, constituant le 2nd niveau le plus haut

de la décennie après 2006. Les films français réalisent 91,26 millions d'entrées en 2014, soit une augmentation de 41,2% par rapport

à 2013. Ce résultat décroche la meilleure place de ces dix dernières années (77 millions d'entrées par an en moyenne depuis 2005).

Les entrées par nationalité de film (part de marché, en %)

	2010	2011	2012	2013	2014
France	35,9	41	40,5	33,8	44,4
États-Unis	47,9	46,2	43	54,2	45,4
Allemagne	0,3	0,9	0,4	0,8	0,9
Royaume-Uni	11,5	7,7	10,3	4,4	2,7
Espagne	1,3	1,3	0,6	0,8	0,1
Italie	0,3	0,3	0,4	0,1	0,2
Autres	1,4	2,2	3,6	4,7	4,8

Source : CNC

Les films américains enregistrent 93,37 millions d'entrées (-9,5% par rapport à 2013). La part de marché du cinéma américain baisse de 8,8 points et s'établit à 45,4% en 2014. Cinq films américains figurent toutefois parmi les dix plus grands succès de 2014 (LA PLANÈTE DES SINGES : L'AFFRONTMENT, DRAGONS 2, X-MEN: DAYS OF FUTURE PAST, RIO 2 et LE LABYRINTHE).

Les entrées des films européens non français diminuent de 22,4% en 2014, pour s'établir à 11,11 millions. Après une année 2012 particulièrement élevée, la baisse est observée de manière continue et peut être mise en relation avec celle observée sur les films britanniques. Après une chute des entrées de 58,4 % en 2013 (8,65 millions d'entrées) celle-ci se confirme en 2014 avec

un recul de 35,6% (5,57 millions d'entrées en 2014). Cette diminution est, en partie, le contrepoint des bonnes performances, en 2012, de films comme SKYFALL, SHERLOCK HOLMES : JEU D'OMBRES et DARK SHADOWS. Les entrées réalisées par le cinéma d'outre-Rhin continuent leur progression en 2014 avec 1,85 millions d'entrées (+24,6% par rapport à 2013).

LES DISTRIBUTEURS

En 2014, 166 distributeurs participent à la sortie des 663 nouveaux films. Les dix plus actifs assurent la distribution de 28,5% des films inédits (29,2% en 2013) et réalisent 68,3% de l'ensemble des encaissements (71,6 % en 2013).

La part de marché des 10 premiers distributeurs en 2014

	% DES ENCAISSEMENTS (1)	FILMS (2)
Twentieth Century Fox	14,6	25
Warner Bros	9,8	19
UGC	6,9	10
Metropolitan FilmExport	5,9	25
Walt Disney Pictures	5,7	10
SND	5,6	14
Pathé Distribution	5,2	15
Gaumont	5,0	13
Mars Films (Mars Distribution)	4,8	18
Wild Bunch	4,7	16

Source : CNC

(1) films en première exclusivité + films en continuation + reprises. (2) films en première exclusivité

LES AIDES À LA DISTRIBUTION

Parmi les mécanismes d'aide à la distribution gérés par le CNC, on retrouve deux types de soutien :

Soutien automatique

il s'adresse aux distributeurs de films en salles. Son objectif est de financer un minimum garanti remboursable sur les recettes du film et/ou de prendre en charge une partie des frais d'édition.

> En 2014, 49 sociétés de distribution mobilisent 23,4 M€ sur 143 films.

Soutien sélectif

AIDE AUX FILMS INÉDITS :

elle s'adresse aux distributeurs de films inédits en salles et se décline en 4 procédures (aide film par film, aide aux premiers films d'avance sur recette, aide aux entreprises de distribution, aide aux cinématographies peu diffusées). Son objectif est de favoriser la diversité culturelle par la diffusion de films français et étrangers inédits en salles.

> En 2014, ces aides s'élèvent à 7,8 M€ pour 255 films et 15 aides à la structure.

AIDE AUX FILMS DE RÉPERTOIRE :

elle s'adresse aux distributeurs de films de patrimoine et se décline en 2 procédures (aide aux films de répertoire et aux rétrospectives, aide aux entreprises de films de répertoire). Son objectif est de favoriser la diffusion en salles de films de répertoire sur l'ensemble du territoire.

> En 2014, ces aides s'élèvent à 828 500 € pour 50 films, 7 rétrospectives et 11 aides à la structure.

AIDE AUX FILMS « JEUNE PUBLIC » :

elle s'adresse aux distributeurs de films à destination du jeune public en salles (films inédits et reprises). Son objectif est de renouveler et diversifier l'offre destinée au jeune public en finançant notamment le matériel pédagogique et documentaire d'accompagnement.

> En 2014, ces aides s'élèvent à 216 000 € pour 21 films.

L'EXPLOITATION EN SALLES

Évolution de la fréquentation salles

	2010	2011	2012	2013	2014
Entrées en millions	207,1	217,2	203,58	193,74	208,97
Recettes en M€	1 309,94	1 374,74	1 306,48	1 250,87	1 332,73
Prix moyen du billet	6,32 €	6,33 €	6,42 €	6,46 €	6,38 €

Source : CNC

Avec 208,97 millions de billets vendus en 2014, les entrées payantes en salles augmentent de +7,9% par rapport à 2013. La fréquentation observée en 2014 se situe à un niveau supérieur à la moyenne des dix dernières années (195,21 millions sur la période 2004-2013).

La forte augmentation de la fréquentation observée en 2014 est liée à l'existence de très gros succès : QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?, SUPERCONDRIQUE et LUCY. Avec ses 12,4 millions d'entrées, QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ? offre au cinéma Français sa meilleure performance depuis Intouchables (19,5 millions d'entrées). 2 films enregistrent plus de 5 millions d'entrées et 8 plus de 3 millions d'entrées en 2014.

En 2014, les longs-métrages cinématographiques occupent 99,0% des séances. Ils génèrent 205,59 millions d'entrées (+7,6% par rapport à 2013) et 1 306,85 M€ de recettes, soit 98,4% des entrées et 98,1% des recettes totales. Les programmes composés exclusivement de films de court métrage occupent 0,9% des séances et cumulent 2,33 millions d'entrées (+11,8% par rapport à 2013) et 9,42 M€ de recettes (respectivement 1,1% et 0,7% du total).

Nombre de cinémas et de salles

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'écrans	5 465	5 467	5 508	5 588	5 653
Nombre d'établissements	2 049	2 033	2 035	2 026	2 020
Nombre de multiplexes	172	176	181	188	191
Nombre de fauteuils (en millions)	1,074	1,066	1,070	1,066	1,073

Source : CNC

5 653 salles sont actives en France en 2014, soit 65 de plus qu'en 2013 (+1,2%). Ce solde résulte de la fermeture, provisoire ou définitive, de 68 écrans et de l'ouverture ou réouverture de 133 écrans.

Depuis 2007, l'expansion du parc de multiplexes explique en grande partie les ouvertures de salles. En 2014, 30,8% des nouveaux écrans sont situés dans ce type d'établissements (49,3% des nouveaux écrans de 2013), contre 42,9% dans des cinémas de 4 à 7 écrans (20,9% en 2013) et 26,3% dans des établissements de 1 à 3 écrans (29,9% en 2013). Parallèlement, l'implantation de certains multiplexes est parfois à l'origine de la fermeture de salles, dans le cas notamment de transferts d'activité. Pour exemple, la fermeture de deux établissements de trois écrans à Mâcon (71) fait suite à l'ouverture d'un multiplexe de 11 écrans dans la même ville.

Parmi les 133 ouvertures d'écrans en 2014, 31 sont liées à l'extension de cinémas préexistants. C'est le cas de l'Atalante Cinéma de Saintes (17) qui ouvre une salle supplémentaire et devient ainsi un multiplexe avec 8 écrans actifs en 2014.

La majorité des entrées est réalisée dans les établissements de la grande exploitation (66,2% en 2014 contre 65,3% en 2013). En moyenne, un cinéma de grande exploitation enregistre 472 038 entrées (-2,1% par rapport à 2013), contre 166 133 entrées pour un cinéma de moyenne exploitation (+0,7%) et 20 807 entrées pour un cinéma de petite exploitation (+6,3%).

À fin décembre
2014

100% des écrans
sont équipés pour la projection
numérique 2K ou 4K et

1 187 établissements actifs
disposent d'au moins un équipement de
projection numérique 3D
soit 58,8%
des établissements.

LES AIDES À L'EXPLOITATION

Parmi les mécanismes d'aide à l'exploitation gérés par le CNC, on retrouve deux types de soutien, le soutien automatique aux exploitants de salles, et le soutien sélectif, qui comporte 4 aides :

- 1 - l'aide à la création et à la modernisation des salles,
- 2 - l'aide Art et Essai, l'aide aux salles maintenant une programmation difficile face à la concurrence,
- 3 - l'aide à la numérisation de salles de cinéma
- 4 - et l'aide au tirage de copies supplémentaires (cette dernière étant gérée par l'ADRC).

AIDES	BILAN 2014
Soutien automatique aux exploitants de salles	· 75,0 M€ mobilisés dont 56,8 M€ sous forme d'avances · 823 dossiers concernant l'enregistrement de 157,0 M€ de nouveaux travaux
Aide à la création et à la modernisation des salles	7,6 M€ pour 40 projets (117 écrans et 2 circuits itinérants)
Aide Art et Essai	14,6 M€ pour 1 148 établissements classés Art et Essai
Aides aux salles maintenant une programmation difficile face à la concurrence	1,7 M€ pour 32 salles parisiennes et 6 salles en régions
Aide au tirage de copies supplémentaires (ADRC)	1,3 M€ pour 3 148 circulations de 194 films (hors films de patrimoine)

DISTRIBUTION ET EXPLOITATION TÉLÉVISUELLES

Marché télévisuel

En France, conformément à la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, les éditeurs de services autres que les services de cinéma et les services de paiement à la séance ne peuvent diffuser chaque année civile plus de 192 œuvres cinématographiques de longue durée. Ce chiffre ne peut excéder 144 œuvres si la diffusion est entre 20h30 et 22h30. Ces services sont autorisés à diffuser 52 films recommandés Art et Essai supplémentaires s'ils ne sont pas diffusés aux heures de grande écoute. Les chaînes de cinéma ne peuvent diffuser chaque année plus de 500 films de long-métrage.

D'après les données de Médiamétrie, la durée d'écoute de la télévision en 2014 diminue de 5 minutes (-2,2%) par rapport à 2013 chez les individus âgés de 4 ans et plus. Elle s'établit à 3h41 par jour en moyenne. À titre de comparaison, la durée d'écoute quotidienne de la télévision s'établit en moyenne à 3h13 dans le monde en 2014 (-1 minute par rapport à 2013). Le téléviseur demeure le support principal de consommation de la télévision. Les supports alternatifs d'écoute (ordinateur, téléphone, tablette, etc.) et

les nouveaux modes de consommation des programmes (dont la télévision de rattrapage) se développent et constituent une consommation complémentaire à l'usage traditionnel.

En 2014, le prix d'achat des films varie de 0,02 M€ à 4,10 M€ selon la chaîne, l'horaire et la fenêtre de diffusion. Il dépend également des entrées en salles pour les films inédits à la télévision et des résultats d'audience des précédentes

diffusions pour les autres. Pour les films français récents, le prix d'achat varie entre 0,75 M€ et 3,00 M€ pour TF1 et M6 et entre 0,08 M€ et 4,10 M€ pour des chaînes cinéma comme Canal+ ou OCS. Il se situe entre 0,10 M€ et 1,20 M€ pour France 2, entre 0,13 M€ et 1,00 M€ pour France 3 et entre 0,10 M€ et 0,15 M€ pour Arte. Les chaînes privées de la TNT achètent un film français récent entre 0,10 M€ et 0,40 M€.

En 2014

les chaînes de télévision
dépensent
920,3 M€ en achats
et préachats de droits
de diffusion de films,
soit une diminution
de 1,0%.

Diffusion des films à la télévision

Nombre de films diffusés à la télévision

	2010	2011	2012	2013	2014
Chaînes nationales publiques (1)	925	922	902	983	979
Chaînes nationales privées gratuites (2)	1 099	1 110	1 147	1 491	1 499
Chaînes nationales gratuites (3)	2 024	2 032	2 049	2 474	2 478
Canal+	375	367	371	378	365
Total (3) et Canal+	2 399	2 399	2 420	2 852	2 843

Source : CNC (1) France Télévisions + Arte + LCN-AN, (2) TNT privée gratuite + TF1 + M6 (3) Chaînes nationales publiques + chaînes nationales privées gratuites

En 2014, l'offre de films à la télévision (chaînes nationales gratuites et Canal+) diminue de 0,32% à 2 843 œuvres cinématographiques diffusées (2 852 en 2013). 87,2% de ces films sont programmés par les chaînes nationales gratuites qui diffusent 2 478 œuvres, soit 4 films de plus qu'en 2013.

Les chaînes nationales publiques (France Télévisions, Arte et LCP-AN) diffusent 979 films en 2012 (-4 films par rapport à 2013) et les chaînes nationales privées gratuites (TF1, M6 et les chaînes privées gratuites de la TNT), 1 499 films (+8 films par rapport à 2013).

La part de films inédits atteint 33,4% sur les chaînes nationales publiques et 90,4%

sur Canal+ (330 films en 2014, 337 en 2013). Seulement 8,0% des films diffusés sur les chaînes privées de la TNT sont inédits. En 2014, toutes chaînes confondues (chaînes nationales gratuites et Canal+), les films français représentent 42,5% de l'offre cinématographique à la télévision alors que les films américains représentent 37,4%. Cette part dépasse 50% sur Canal+ (52,3%) sur les

chaînes du groupe France Télévisions (51,9%) et sur LCP-AN (73,3%). 882 films français sont diffusés sur les chaînes nationales gratuites (sans que les œuvres ne soient comptées deux fois), soit 37 films de plus qu'en 2013.

Les 5 meilleures audiences des films à la télévision en 2014 (première diffusion)

TITRE	NATIONALITÉ	DATE DE DIFFUSION	CHAÎNE	AUDIENCE (%)
<i>Intouchables</i>	FR	07/12	TF1	48,5
<i>Bienvenue chez les Ch'tis</i>	FR	02/03	TF1	41,2
<i>Les Tuche</i>	FR	16/02	TF1	32,1
<i>Le Prénom</i>	FR	30/11	TF1	30,0
<i>Die Hard 4 : retour en enfer</i>	US	09/03	TF1	30,1

Source : CNC

En 2014, les quatre premières places du palmarès des films sont occupés par des films français diffusés sur TF1 :

INTOUCHABLES avec 13,9 millions de téléspectateurs et 48,5% de part d'audience) suivi de Bienvenue chez les Ch'tis (11,5 millions

et 41,2%), LES TUCHE (8,6 millions et 32,1%) et LE PRÉNOM (8,0 millions et 30,0%). Le premier film étranger, DIE HARD 4 :

RETOUR EN ENFER, réunit 7,4 millions de téléspectateurs.

EXPLOITATION VIDÉO (DVD, BLU-RAY, VOD)

La vidéo physique

En valeur, le cinéma continue de dominer le marché de la vidéo physique. En 2014, les œuvres cinématographiques réalisent 479,15 M€ de recettes, soit 60,1% du total.

Cependant, cette part de marché est en baisse pour la deuxième année consécutive (60,3% en 2013, contre 62,0% en 2012). Les recettes des films en vidéos affichent une diminution de 14,5% par rapport à 2013. La

part de marché des films français s'établit à 22,1% (19,8% en 2013) alors que celle des films américains se situe à 64,7%. Le cinéma français génère 105,76 M€ de recettes (-4,6% par rapport à 2013). Trois

films français figurent parmi les vingt meilleures ventes en valeur en vidéo en 2014 : QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ? (3e), LUCY (5e) et SUPERCONDRIQUE (9e).

Ventes des films en vidéo selon la nationalité (M€)

ANNÉE	FILMS FRANÇAIS	FILMS AMÉRICAINS	FILMS EUROPÉENS	AUTRES FILMS	TOTAL
2005	228,96	645,32	70,28	58,66	1 003,23
2006	198,69	523,31	106,84	41,60	870,44
2007	182,08	497,80	78,67	32,65	791,20
2008	176,03	483,52	93,29	19,71	772,56
2009	176,89	519,31	90,04	22,16	808,40
2010	181,17	546,36	101,40	20,68	849,60
2011	162,44	455,14	113,63	22,34	753,55
2012	164,66	430,78	78,49	18,01	691,95
2013	110,90	355,94	64,43	29,16	560,43
2014	105,76	310,24	39,82	23,33	479,15
Evol. 14/13	-4,6%	-12,8%	-38,2%	-20,0%	-14,5%

Source : CNC - GfK

Entre 2013 et 2014, les volumes de supports vidéo vendus (DVD et Blu-ray) diminuent de 12,5%. Ils se situent pour la première fois en dessous des 100 millions d'unités vendues (90,16 millions en 2014, contre 103,06 millions en 2013).

Même si l'équipement des foyers français en lecteurs haute définition continue de croître, les recettes du Blu-ray diminuent pour la deuxième année consécutive depuis le lancement du support (-8,4% entre 2012 et 2013, -8,3% entre 2013 et 2014). Le Blu-ray

représente en 2014, 23,6% du marché de la vidéo physique.

La vidéo à la demande

En 2014, on recense 61 835 références actives, soit 4 810 programmes supplémentaires par rapport à 2013. Les films cinématographiques représentent 20,7% de l'offre (-0,1 % par rapport 2013).

12 811 films cinématographiques ont été téléchargés au moins une fois sur les principales plates-formes, soit 941 films supplémentaires par rapport à 2013, soit une augmentation de 7,9% par rapport à 2013. Les films de cinéma réalisent 75,6% du chiffre d'affaires de la VoD. Les films français représentent 29,5% de l'offre (contre 29% des films en 2013), les films américains 43,5% et les films d'autres nationalités 27,1%. 36,4% des recettes réalisées sur les films sont générées par les films français, 54,3% par les films américains.

Le marché de la vidéo à la demande (VàD) enregistre une hausse de son chiffre d'affaires de +3,8% par rapport à 2013. Le chiffre d'affaires total de la VoD payante (paiement à l'acte + abonnements) est estimé à 248,94 M€. Le marché de la VoD paiement à l'acte est estimé à 219,70 M€ en 2014 (+3,7% par rapport à 2013) et le marché de la VoDA (VoD par abonnement) à 29,24 M€ (+4,5 % par rapport à 2013). A noter qu'en septembre 2014, Netflix, service américain de vidéo à la demande par abonnement, est arrivée sur le marché français.

En 2014, la location à l'acte progresse de 5,8% en 2014 par rapport à 2013 et capte 82,1% de ventes (80,4% en 2013). Le téléchargement définitif recule de 5,0% sur la période pour atteindre 39,42 M€, représentant 17,9% du marché du paiement à l'acte (19,6% en 2013). Le téléviseur est le principal support de consommation de contenus en VoD à l'acte avec près des deux tiers des ventes réalisées. L'ordinateur est utilisé pour 27,4% des ventes de VoD à l'acte.

L'EXPORTATION DES FILMS

En 2014, les recettes d'exportation des films français s'élèvent à 390,7 M€, en baisse de 10,6 % par rapport à 2013.

Les encaissements liés à la vente de films français atteignent 194,0 M€ en 2014, soit une hausse de 17,3 % par rapport à 2013. Les recettes d'exportation des films français en 2014 atteignent le deuxième plus haut niveau de la décennie après 2012, année où le volume d'exportation avait été particulièrement élevé. En 2014, les apports en coproduction en provenance de l'étranger diminuent de 27,6 %, à 196,7 M€. Il s'agit du niveau le plus bas depuis 2002 (182,47 M€).

En 2014, les ventes à l'exportation des films français « récents » (produits après le 1er janvier 2011) représentent 169,7 M€, soit une hausse de 19,8 % par rapport à 2013. Les recettes de ventes à l'étranger des films français « de catalogue » (produits avant le 1er janvier 2011) progressent, quant à elles, de 2,5 %, à 24,2 M€.

LES EXPORTATEURS

La France dispose aujourd'hui d'un tissu diversifié de sociétés de vente à l'étranger, allant de petites sociétés indépendantes à de grands groupes de média. Les exportateurs membres d'UniFrance films sont :

Alfama Films
Alpha Violet
Artedis
Bac Films
Backup Films
Capricci Films
Celluloid Dreams
Cinexport
Coproduction Office
Doc & Film International
Elle Driver
EuropaCorp
Films Distribution
Funny Balloons
Futurikon
Gaumont
Indie Sales
Jour2Fête
Kinology
Le Bureau / The Bureau Sales
Le Pacte
Les Films du Losange
Memento Films International
MK2
Other Angle Pictures
Pathé Distribution
Premium Films
Pyramide International
Reel Suspects
Roissy Films
Coproduction Office
SND Groupe M6
StudioCanal
TF1 International
Urban Distribution International
Versatile
Wide Management
Wild Bunch
WTFilms

www.alfamafilms.com
www.alphaviolet.com
www.artedisfilms.com
www.bacfilms.com
www.backupmediagroup.com
www.capricci.fr
www.celluloid-dreams.com
www.tvfrance-intl.com
www.coproductionoffice.eu
www.docandfilm.com
www.elledriver.fr
www.europacorp.com
www.filmsdistribution.com
www.funny-balloons.com
www.futurikon.fr
www.gaumont.com
www.indiesales.eu
www.jour2fete.com
www.kinology.eu
www.lebureaufilms.com
www.le-pacte.com
www.filmsdulosange.fr
www.memento-films.com
www.mk2pro.com
www.other-angle-pictures.com
www.patheinternational.com
www.premium-films.com
www.pyramidefilms.com
www.reelsuspects.com
www.roissyfilms.com
www.coproductionoffice.eu
www.snd-films.com
www.studiocanal.com
www.tf1international.com
www.urbandistribution.fr
www.versatile-films.com
www.widemanagement.com
www.wildbunch.biz
www.wtfilms.tumblr.com

LES AIDES À L'EXPORTATION

Parmi les mécanismes d'aide à l'exportation gérés par le CNC, on retrouve trois types d'aide :

Aide à la prospection à l'étranger

Elle s'adresse aux exportateurs de films agréés et tournés en langue française. Son objectif est de soutenir la stratégie de prospection pour un film ou un catalogue.

En 2014

le montant de l'aide
était de

1,3 M€,

et concernait

164 films

et 28 catalogues.

Aide aux distributeurs étrangers

En 2014

le montant de l'aide
était de

1 750 000 €.

Aide au sous-titrage et au doublage en anglais

elle s'adresse aux producteurs et exportateurs de films agréés. Son objectif est de favoriser les ventes d'un film à l'international.

En 2014

le montant de l'aide
était de

244 106 €,

et concernait

93 films.

Le Fonds d'avances remboursables pour l'acquisition, la promotion et la prospection de films à l'étranger (FARAP)

confié en juillet 2013
à l'IFCIC par le CNC,
a octroyé depuis l'origine

8,1 M€
(millions d'euros)
de crédits,
aux exportateurs de films

4

Le paysage cinématographique en Allemagne

LA PRODUCTION EN ALLEMAGNE

Alors qu'en France on comptabilise le nombre de films produits, en Allemagne les chiffres portent sur les longs-métrages sortis en première exploitation, d'où la difficulté à comparer directement les données entre les deux pays.

LONGS MÉTRAGES SORTIS EN PREMIÈRE EXPLOITATION

Productions allemandes

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Fictions	125	150	119	123	154	154	149
dont 100% allemand	81	87	61	63	86	79	84
dont coproductions	44	63	58	60	68	75	65
Documentaires	60	70	74	82	87	82	85
Total	185	220	193	205	241	236	234

Source : SPIO, Filmstatistisches Jahrbuch 2015, Wilfried Berauer

Le nombre de fictions allemandes sorties en première exploitation a légèrement reculé en 2014 par rapport à 2013.

On recense par ailleurs 85 sorties en première exploitation de films documentaires, soit 3 de plus que l'année précédente.

COPRODUCTIONS

Nombre de coproductions

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Films majoritairement allemands	15	42	23	29	32	38	22
Films minoritairement allemands	29	21	35	31	36	37	43
Total	44	63	58	60	68	75	65

Source : SPIO, Filmstatistisches Jahrbuch 2015, Wilfried Berauer

En 2014, 44 % des fictions sorties en première exploitation en Allemagne étaient le fruit de coproductions allemandes et étrangères.

En 2014, les pays les plus prisés en termes de coproductions étaient :

- > la France,
- > la Suisse,
- > l'Autriche,
- > les États-Unis.

COÛTS DE PRODUCTION

Coûts de production (en euros)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
moins de 500 000	8	8	7	4	6	8	6
de 500 000 à moins de 1,5 million	26	21	20	12	14	8	11
de 1,5 million à moins de 3 millions	21	15	9	11	13	18	7
de 3 millions à moins de 5 millions	16	16	13	16	13	10	22
de 5 millions à moins de 10 millions	8	26	15	9	13	18	11
10 millions et plus	7	6	6	6	3	5	4
Films avec informations sur le budget	86	92	70	58	62	67	61
Films sans informations sur le budget	39	58	49	65	92	87	88
Total 1^{ère} exploitation	125	150	119	123	154	154	149

Source : SPIO, Filmstatistisches Jahrbuch 2013, Wilfried Berauer

En Allemagne, les budgets compris entre 500 000 € et 10 M€ représente la moyenne la plus fréquente.

En 2014, 51 films, (trois de moins qu'en 2013), soit 84% des productions sur lesquelles des informations sont disponibles, ont nécessité un budget situé dans cette moyenne.

LE CINÉMA ALLEMAND DANS LES FESTIVALS EN 2012

L'année 2014 a montré que le cinéma allemand possède aussi bien des auteurs renommés que des nouveaux venus prometteurs : globalement, les films allemands et les coproductions allemandes ont bénéficié de plus de 2 000 projections cumulées dans les festivals internationaux de cinéma et y ont remporté au total plus de 200 récompenses.

Des réalisateurs réputés comme Dominik Graf (LES SŒURS BIEN-AIMÉES), Christian Petzold (PHOENIX), Fatih Akin (THE CUT) et Giulio Ricciarelli (LE LABYRINTHE DU SILENCE) ont présenté leur œuvre la plus récente.

Dans le domaine du film documentaire, les nouvelles sont également bonnes. BELTRACCHI - DIE KUNST DER FÄLSCHUNG d'Arne Birkenstock a par exemple obtenu le Deutsche Filmpreis et a été diffusé dans de nombreux festivals.

La nouvelle génération de jeunes cinéastes allemands a particulièrement brillé à l'occasion des Oscars des étudiants 2014 en remportant deux des trois prix attribués dans la catégorie

« meilleur film étranger » : Lennart Ruff a obtenu l'or pour NOCEBO et Peter Baumann le bronze pour BORDER PATROL. Les deux réalisateurs Max Lang et Jan Lachauer ont été nommés aux Oscars® dans la catégorie « meilleur court-métrage d'animation » avec le court-métrage ROOM ON THE BROOM, une production britannique. Les nouveaux talents venus d'Allemagne se sont également fait remarquer à l'occasion des festivals internationaux les plus importants. ZERRUMPELT HERZ, le film de fin d'études de Timm Kröger de la Filmakademie Baden-Württemberg, a été projeté dans le cadre de la semaine internationale de la critique du festival de Venise. SIVAS, le premier long-métrage du cinéaste germano-turc Kaan

Müjdeci, a remporté le prix spécial du jury de la sélection officielle du même festival de Venise. LIMBO d'Anna Sofie Hartmann – un premier long-métrage également – a été invité à participer à la New Directors Competition au festival de San Sebastián. Toujours en 2014, un autre nouveau talent a obtenu un franc succès dans le domaine du film documentaire : NIRGENDLAND, le film de fin d'études d'Helen Simon de la HFF Munich, a été projeté au festival de Toronto et au IDFA d'Amsterdam. Enfin, MASTER OF THE UNIVERSE, le film de Marc Bauder, a permis de conclure l'année 2014 en beauté : il a remporté le prix du meilleur film documentaire au Prix du cinéma européen.

LE FINANCEMENT EN ALLEMAGNE

En Allemagne, le cinéma est la plupart du temps soutenu par des fonds fédéraux et régionaux. Les sociétés allemandes continuent également de recevoir des financements de l'Union européenne, qui soutient l'industrie audiovisuelle européenne.

En parallèle, les contributions financières des chaînes de télévision représentent une autre source de financement importante. Il est même fréquent qu'une aide dépende de la participation d'une chaîne de télévision puisqu'un producteur peut facturer les pré-ventes sur la diffusion télévisée sur ses fonds propres dans sa demande de financement. Les prix représentent une autre source de financement. Il existe en Allemagne (et dans le monde entier) un grand nombre de festivals et de prix. Le « Prix du film allemand » (Deutscher Filmpreis, dit aussi « LOLA ») est décerné par le BKM. C'est la récompense la

mieux dotée du cinéma allemand. D'autres possibilités de financement naissent grâce aux coproductions ou aux contrats de distribution. De même, les banques jouent un rôle important. Enfin, la nouvelle forme d'aide à l'industrie cinématographique est le financement participatif, qui s'est déjà établi aux États-Unis.

Voici une sélection des différentes sources de financement décisives pour les producteurs de cinéma allemands.

AIDES FÉDÉRALES ET RÉGIONALES

En 2014, le budget total des aides fédérales et régionales a atteint 339,6 M€. La majeure partie de cette somme a été allouée à l'aide à la production.

Financement de l'industrie cinématographique au niveau fédéral et régional au titre de l'économie culturelle 2014 (en millions d'euros)

Aides fédérales

FFA – Filmförderungsanstalt – Organisme fédéral de soutien au cinéma	85,3
BKM – Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias auprès de la Chancellerie	96,8
Total	182,1

Source : FFA

Aides régionales

Film- und Medienstiftung NRW (Rhénanie du Nord-Westphalie)	37,11
FFF Bayern – FilmFernsehFonds Bayern (Bavière)	32,82
Medienboard Berlin-Brandenburg	30,57
FFHSH – Filmförderung Hamburg Schleswig Holstein GmbH	13,23
MFG – Medien- und Filmgesellschaft Baden-Württemberg GmbH	14,61
MDM – Mitteldeutsche Medienförderung	16,06
Nordmedia	11,02
Total	157,52

Source : FFA

L'organisme fédéral de soutien au cinéma (FFA)

La FFA est un organisme fédéral de droit public. Elle a pour mission d'initier et de soutenir la réalisation de mesures de financement du cinéma allemand et l'amélioration des structures de l'industrie cinématographiques.

Ce faisant, elle doit veiller à l'ensemble des intérêts du secteur. Par ailleurs, elle vise à améliorer les bases de diffusion et d'exploitation du marché du cinéma allemand au niveau national ainsi qu'à promouvoir sa diffusion économique et culturelle à l'étranger. La FFA mène ses actions en coordination avec les organismes d'aide fédéraux et régionaux.

La FFA est financée directement par des fonds provenant de l'industrie cinématographique.

Elle prélève une taxe sur les films auprès des exploitants de salles et des éditeurs vidéos et reçoit également des contributions bénévoles de la part des chaînes de télévision publiques et privées. Elle dispose d'un budget annuel de 76 M€.

La FFA s'occupe également de la réalisation et du suivi de l'accord de soutien franco-allemand ainsi que des projets cinématographiques soutenus par le Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux

médias (BKM), dont font partie le Deutsche Filmförderfonds (DFFF) et le pôle allemand d'Eurimages. La FFA représente l'Allemagne au sein du comité de direction d'Eurimages.

En 2014, la FFA a attribué des aides à hauteur de 85,3 M€ (en 2013 : 79,8 M€). Les deux tiers (68%) des 234 films allemands de l'année passée étaient soutenus par la FFA.

FFA — Dépenses pour l'aide aux films en 2012 en milliers d'euros

Longs-métrages	30 700
Courts-métrages	800
Scénarii (long-métrage)	1 000
Distribution	8 800
Promotion dans les médias	8 800
Aide à l'exploitation en salles	12 400
Numérisation des salles	9 700
Diffuseurs de programmes	6 300
Tirage des copies	500
Numérisation de contenus	1 000
Promotion du cinéma allemand en Allemagne et à l'étranger	5 300
Total	85 300

Source : FFA. Les données n'incluent pas les octrois rétroactifs.

Les aides à la production

Les aides à la production sont attribuées à des longs-métrages allemands comprenant les films de fiction, d'animation et documentaires, d'une durée minimum de 79 minutes. Les films pour enfants d'une durée minimum de 59 minutes peuvent bénéficier de cette aide.

Aide selon le principe dit « de projet »

Cette aide est accordée sous forme d'un prêt remboursable sous condition, c'est-à-dire à partir du moment où des recettes sont engrangées. Selon le budget du projet, l'aide proportionnée attribuée par la FFA peut atteindre jusqu'à 1 000 000 €. L'attribution du prêt est du ressort d'une commission constituée de douze membres. La commission d'attribution n'accorde de prêt que lorsque le scénario, l'équipe technique et la distribution du projet cinématographique permettent d'attendre un produit fini qui contribuera à améliorer la qualité et la rentabilité du cinéma allemand. L'aide au développement d'un scénario déjà écrit peut bénéficier d'une aide maximale de 30 000 €.

Aide selon le principe dit « de référence »

Le principe de référence accorde une aide a posteriori au producteur d'un film allemand ayant remporté un succès en salles et représente donc une reconnaissance du travail accompli. Il s'agit de subventions qu'il n'est pas obligatoire de rembourser. Ils doivent être investis avant tout dans de nouveaux projets cinématographiques, ils

peuvent également être employés pour augmenter le capital de base ou être investis dans la pré-production. La subvention doit être demandée dans un délai de deux ans après la dernière attribution. Pour être aidé, un film doit avoir obtenu suffisamment de points de référence (150 000). La hauteur de l'aide dépend du total de points de référence acquis. Ces points sont acquis d'une part grâce aux entrées en salles et, d'autre part, grâce aux participations, nominations ou succès dans des festivals de cinéma de renommée internationale ainsi qu'aux prix et récompenses obtenues.

Si le film de référence a obtenu le sigle « besonders wertvoll » (film de grande valeur) attribué par la Filmbewertungsstelle (commission d'évaluation cinématographique) de Wiesbaden, il suffira que le film ait obtenu un minimum de 100 000 points de référence. Pour les films pour enfants et les premiers films, ainsi que pour les films réalisés avec un coût inférieur à 1 000 000 €, le total décisif de points de référence est de 50 000, ou bien, si le film a obtenu le sigle « besonders wertvoll » de la Filmbewertungsstelle de Wiesbaden, de 25 000. Pour les films documentaires, le total décisif se monte également à 25 000.

La reconnaissance du succès dans des festivals internationaux est entrée en 2004 dans la nouvelle version de la loi allemande sur l'aide au cinéma, le Filmförderungsgesetz (FFG). En 2004, le conseil d'administration

de la FFA a défini quels festivals, outre ceux de Cannes, Berlin et Venise, étaient « d'importance internationale » selon les critères du FFG et quelles « participations supplémentaires à des festivals d'importance internationale ou supra-régionale » étaient, par ailleurs, déterminants pour les films documentaires, les films pour enfants et les premiers films. La liste des festivals a été mise à jour en 2010 et peut être consultée sur le site de la FFA à l'adresse www.ffa.de. Les prix principaux des compétitions des festivals de films de fiction répertoriés dans la liste rapportent 150 000 points de référence chacun, la participation à ces festivals, 50 000 points, à condition que le film ait attiré au moins 50 000 spectateurs en Allemagne ; s'agissant de films documentaires ou pour enfants, de premiers films ou de films réalisés à faible coût, le minimum nécessaire de spectateurs en salles en Allemagne est de 25 000. Des points supplémentaires sont attribués pour les nominations et les récompenses au Deutsche Filmpreis, au Prix du cinéma européen ou aux Oscars.

La Déléguée du gouvernement fédéral à la culture et aux médias auprès de la Chancellerie (BKM)

Par le biais de la Déléguée du gouvernement fédéral à la culture et aux médias, le gouvernement fédéral soutient le film allemand et l'économie allemande du cinéma. Le but est d'accroître le niveau du film allemand ainsi que l'intérêt qu'il suscite dans le pays et à l'étranger. Pour cette raison, le gouvernement fédéral soutient la production et la distribution de films ambitieux sur le plan artistique et de valeur sur le plan culturel.

La BKM dispose d'un budget global de

68 M€

pour le soutien à la production, à la distribution et à la vidéo. Le DFFF (Deutscher Filmförderfonds, voir infra) est par ailleurs doté de

58 M€ en 2014.

Ce dispositif qui a fait ses preuves profite à l'ensemble de l'industrie cinématographique allemande depuis 2007.

Ce soutien au cinéma prend en compte tout un éventail de postes importants, de l'écriture de scénario à la distribution en passant par la production. Sont également aidées les salles qui proposent une programmation culturelle ambitieuse comprenant des films allemands et européens, ainsi que les institutions qui se consacrent à la conservation du patrimoine cinématographique.

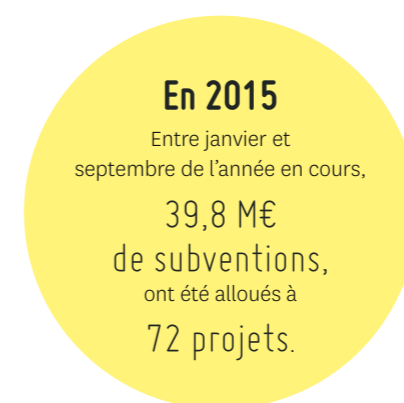
En vertu d'un accord, la FFA est chargée en tant que prestataire de service du suivi des projets soutenus par le BKM, essentiellement des longs et courts métrages. Cette collaboration a eu des effets synergiques importants sur le soutien commun aux projets FFA et BKM, et a conduit à une simplification de la gestion qui bénéficie à l'ensemble de l'économie du cinéma.

Le Fonds de soutien au cinéma allemand (DFFF)

Mandatée par la BKM, la FFA s'occupe de la mise en œuvre du DFFF créé au 1er janvier 2007. Elle est soumise dans cet exercice à la surveillance et au contrôle juridique de la BKM. Le DFFF accroît la compétitivité et la qualité du cinéma allemand et doit assurer la pérennisation et le renforcement de l'Allemagne en tant que pays producteur de films. Le grand succès du DFFF a incité le gouvernement fédéral à reconduire ce fonds pour une nouvelle période de trois ans, jusqu'à la fin de l'année 2015.

De janvier 2007 à fin 2014, le Fonds de soutien au cinéma allemand a subventionné 868 productions pour un budget total de 478 M€. Rien qu'en Allemagne, ces subventions ont généré des investissements dans le cadre de la production cinématographique à hauteur de 2,845 Mrd€.

En 2014, le DFFF a attribué 59,3 M€ d'aides au total, générant ainsi une nouvelle fois, au cours de la huitième année de son existence, d'importants investissements dans l'économie du cinéma allemand. En tout, 111 projets ont été aidés, pour la production desquels 345 M€ ont été investis en Allemagne. Sur ces 111 films, 77 sont des fictions, 31 des documentaires et 3 de l'animation. 41 de ces films sont des coproductions internationales. Rien qu'en Allemagne, les producteurs allemands et internationaux ont ainsi une nouvelle fois investi six fois plus d'argent que n'en totalisent les aides de l'État.



Sont légitimés à déposer une demande tous les créateurs cinématographiques qui possèdent une résidence ou un siège social en Allemagne et qui contribuent au minimum à hauteur de 5% sur leurs fonds propres aux coûts de production. Pour avoir le droit à une aide, le demandeur doit avoir fabriqué au moins un film de long-métrage (film de référence) au cours des cinq années passées. Ce film de référence doit avoir été exploité avec un minimum de 30 copies, ou de 15 copies si son budget était inférieur à 2 millions d'euros. S'il s'agit d'un premier film, une exploitation avec 10 copies minimum suffit, et s'il s'agit d'un film documentaire, avec 4 copies.

Aides régionales et commissions de promotion du cinéma

En plus des aides fédérales, il existe des institutions régionales qui soutiennent, elles aussi, le cinéma, dont sept d'importance majeure qui proposent un soutien à la production de films axé sur l'économie culturelle. Chaque Land, ou presque, met donc à disposition des moyens qui lui appartiennent et dont l'importance varie en fonction de sa taille et de sa puissance économique.

Sur un budget total de
157 M€

—
84,06 M€

sont investis dans l'aide à la production cinématographique y compris les prêts gratuits en cas de succès de l'œuvre précédente),

16 M€

sont investis dans l'aide à la fiction télévisuelle et le reste dans diverses mesures autres.

La plupart des fonds régionaux soutiennent l'ensemble du processus de production et d'exploitation d'un film destiné au grand écran, de l'aide à l'écriture à l'aide à la distribution, aux salles de cinéma et aux festivals, en passant par l'aide au développement, à la production et au soutien aux talents émergents. Globalement, c'est cependant l'aide à la production qui représente la part la plus importante, avec environ 50% des sommes allouées. En règle générale, les mesures de soutien sont conditionnées à des « effets régionaux » de 150%, ce qui signifie que le bénéficiaire de l'aide doit dépenser au moins 1,5 fois la somme reçue dans la région qui le soutient, afin de soutenir à son tour l'industrie cinématographique locale. En règle générale, toutefois, la part des « effets régionaux » est plus grande encore. L'argent des fonds de soutien régionaux les plus importants provient souvent aussi des chaînes de télévision tant publiques que privées, si bien que leur budget est alimenté par les deux secteurs à la fois.

Les aides fédérales et régionales sont cumulables en fonction du projet, il ne faut cependant jamais perdre de vue les effets et objectifs des soutiens régionaux respectifs. Les aides régionales représentent environ 50% des aides à la production.

Les commissions du film sont les interlocutrices régionales de l'ensemble des sociétés de production de longs-métrages, de fiction TV et de projets vidéo lorsque celles-ci ont besoin d'informations, de services ou de contacts. Les commissions proposent un service de conseil et d'information, notamment une assistance à la recherche de lieux de tournage ou des informations sur les possibilités de bénéficier d'aides, elles éditent des guides d'aide aux tournages et à la production et organisent des rencontres interprofessionnelles. la décennie.

FINANCEMENT PAR PARTICIPATION TÉLÉVISUELLE

Jusque dans les années 80, la radiodiffusion et la télévision étaient des organismes uniquement publics. Les stations de radio et chaînes de télévision privées n'existent que depuis le milieu des années quatre-vingts. Depuis 1987, un texte gouvernemental sur l'audiovisuel, remanié plusieurs fois depuis, régit le « paysage audiovisuel binaire », c'est-à-dire la coexistence entre les chaînes de télévision et stations de radios publiques d'un côté et privées de l'autre côté. La télévision allemande du service public se compose de deux entités, l'ARD et la ZDF.

L'ARD rassemble sous un même toit les chaînes régionales de service public (BR – Bayerischer Rundfunk ; RBB – Rundfunk Berlin-Brandenburg ; HR – Hessischer Rundfunk ; SR – Saarländischer Rundfunk ; MDR – Mitteldeutscher Rundfunk ; SWR – Südwestrundfunk ; NDR – Norddeutscher Rundfunk ; WDR – Westdeutscher Rundfunk ; RB – Radio Bremen). La ZDF est la deuxième chaîne publique fédérale. Par ailleurs, l'ARD et la ZDF gèrent plusieurs chaînes en collaboration : 3Sat (en coopération avec l'ORF, Autriche, et la SRG, Suisse), Kika – Kinderkanal, Phoenix et Arte Allemagne. En plus des principales chaînes privées en accès libre comme Sat1, Pro7, Kabel 1, N24, RTL, RTL II, Vox, n-tv, il existe la chaîne cryptée payante SKY qui propose des canaux de diffusion de longs-métrages de fiction.

Au niveau du financement des fictions cinématographiques, le poids des chaînes de service public excède largement celui des chaînes RTL, Pro7, Sat1 et autres chaînes privées. Au sein même du service public, l'ARD soutient nettement plus de productions que la ZDF. Au niveau de l'exploitation de ces droits, Arte joue à son tour un rôle important, ainsi que, dans une moindre mesure, 3Sat. Des chaînes étrangères comme l'ORF (Autriche) participent occasionnellement à certaines productions.

Participation des chaînes de télévision aux films allemands sortis en première exploitation entre 2008 et 2014

CHAÎNE DE TÉLÉVISION	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
3Sat	1	0	2	1	0	1	-
ARD	4	8	6	15	24	20	9
Arte	18	22	19	26	20	31	31
BR	14	12	5	12	22	19	18
Dmax	0	1	0	0	0	-	-
HR	2	0	2	1	2	2	5
Kinderkanal	0	0	1	0	0	-	-
MDR	4	2	1	2	2	2	2
NDR	10	10	4	8	3	5	5
ORB-RBB	3	3	3	4	3	-	4
Pro Sieben	3	1	2	3	5	2	6
Nickelodeon	0	0	0	0	1	-	-
Radio Bremen	-	-	-	-	-	-	2
SR	-	-	-	-	1	1	1
Sat1	0	0	0	1	0	-	-
SWR	5	6	1	6	12	13	10
WDR	12	14	8	15	14	11	16
ZDF	22	14	25	23	27	19	34
Part des films coproduits avec des chaînes de télévision*	54%	43%	42%	61%	54%	45%	51%

Source : Filmstatistisches Jahrbuch 2014 * Quand plusieurs chaînes ont participé au même film, il est attribué à chacune d'elles.

La participation d'une chaîne peut se faire indirectement par des pré-ventes. Ce type de financement ne lui confère aucune influence sur le processus créatif, mais lui permet d'obtenir les droits de diffusion. Dans le cas d'une coproduction classique, la chaîne est impliquée dans

le développement de la production. La participation aux bénéfices de chaque coproducteur est réglée par un échelonnement prévu au contrat.

FINANCEMENT PAR LA COPRODUCTION ET LA DISTRIBUTION

Pour le producteur d'un film, la coproduction représente d'abord le moyen le plus simple d'élargir sa base de capitaux propres. Une coproduction comprenant au moins deux partenaires se définit par le fait que chacune des parties participe non seulement par sa contribution financière, mais aussi en influant sur le sujet, le scénario, la distribution, le devis prévisionnel du film...

Plusieurs motivations peuvent amener à faire le choix d'une coproduction. Des coproductions internationales permettent par exemple d'augmenter les chances d'obtenir certaines subventions ou de voir son film distribué à l'étranger.

Sur le marché du financement du cinéma, les distributeurs jouent un rôle de premier plan. Le distributeur acquiert les droits auprès du producteur, fait la promotion du film auprès du grand public et le commercialise aux exploitants de salles moyennant une participation aux recettes. La « garantie de distribution » est un contrat garantissant au producteur une part déterminée des recettes engrangées par le distributeur, qui, de son côté, reçoit la licence d'exploitation pendant une période donnée. Le distributeur doit pour cela verser une avance garantie dont le montant est fixé selon les attentes du distributeur et les exigences du producteur. Cette forme de financement est également

appelée « pré-vente ». La garantie de distribution donne beaucoup de sécurité en amont à un projet de film puisqu'un acquéreur est d'ores et déjà garanti.

Les organismes d'aide et de soutien apprécient également qu'un film puisse déjà se prévaloir d'un distributeur. En règle générale, le distributeur reçoit à la fin 40% à 50 % des recettes, dont il reverse ensuite une partie à la société de production du film. Si le contrat l'y autorise, il peut déduire de cette somme le montant déjà versé au cours de la pré-vente et les coûts engendrés dans le cadre de la commercialisation du film. Dans ce cas, le producteur ne reçoit sa part des recettes qu'une fois l'à-valoir et les frais de commercialisation déduits. Pour cette raison, il est important pour un producteur de disposer d'une réserve de liquidités suffisante.

FINANCEMENT PAR LES BANQUES

Gap financing

Lors de la phase de financement d'un film, les différents apports ne suffisent souvent pas à boucler le budget. Ainsi, il subsiste souvent un écart (en anglais : « gap ») de 10% à 30%. Sans financement finalisé, aucune banque ne peut accorder de financement intermédiaire dans la phase de production. En Allemagne, les banques courent très rarement ce risque.

C'est ici qu'intervient le Bayerische Bankenfonds (BBF, fonds bavarois des banques), un instrument supplémentaire de financement créé en l'an 2000 par la Bayerische Landesbank, la LfA Förderbank Bayern, la HypoVereinsbank et la banque Reuschel & Co. Grâce à un budget annuel de 10 M€ destiné à la production et à la distribution de films à sortir en salles, la Bavière en tant que lieu de production et de tournage cinématographiques peut mettre à la

disposition des producteurs des financements plus importants, cumulables qui plus est avec les aides du Filmförderungsfonds de ce Land. Sur recommandation du FFF de Bavière, certains films dont le succès commercial est particulièrement prévisible, peuvent être cofinancés par le Bayerische Bankenfonds. Ce financement est accordé sous la forme d'un prêt remboursable sous conditions, au taux d'intérêt usuel sur les marchés financiers. En cas de succès (et donc de remboursement

de prêt), le BBF reçoit une participation aux recettes indexée sur sa part de financement. Le prêt est accordé par la LfA Förderbank. Le financement peut atteindre 100% du montant de l'aide au projet recommandée, au cas par cas, par la FFF. Il peut s'élever jusqu'à 1 M€ pour l'aide à la production et 200 000 € pour l'aide à la distribution.

Financement intermédiaire

Un autre problème auquel sont confrontés les producteurs est celui du financement intermédiaire dans le laps de temps entre l'accord donné par les organismes de soutien ou de télévision et le moment du paiement effectif des aides promises. Un modèle récent destiné à y remédier est l'offre de financement intermédiaire par la Investitionsbank des Landes Brandenburg (ILB) et la Investitionsbank Berlin (IBB).

La mise à disposition de ces crédits sert à soutenir et à développer des sociétés de productions audiovisuelles cinématographiques et télévisuelles, surtout quand les liquidités fournies par le secteur des banques d'entreprises sont insuffisantes.

correspond à la part de financement qui n'a pas été couverte par les pré-ventes, aides etc., ce qui laisse un trou, ou écart (gap), au maximum 30% du budget. Le gap financing doit être couvert à 200% par les recettes estimées d'un exportateur.

La Commerzbank a développé un modèle de financement pour les productions cinématographiques internationales. Ce financement est réparti en deux secteurs. Le secteur A est le financement intermédiaire classique à base de pré-ventes effectives, d'aides et subventions, de contributions des coproducteurs, etc. et représente au maximum 70% du budget de la fabrication du film. Le secteur B est le gap financing, il

D'autres mécanismes de sécurité sont, entre autres, la signature d'une « garantie de bonne fin » ainsi que les transferts des droits du film et la cession de toutes les recettes de l'exploitation. En outre, un Land peut se porter garant pour les risques encourus par le gap financing. La banque assure au moins 20% des risques.

D'autres banques également financent les productions cinématographiques, dont la NRW.Bank et, partiellement, la Deutsche Bank, la DZ Bank, la HypoVereinsbank et quelques banques d'épargne Sparkasse. Cependant, elles ne sont pas comparables aux instruments de financement des institutions spécialisées dans le cinéma que l'on trouve en France. Depuis 2004, la FFA peut se porter garante auprès des banques afin de permettre aux producteurs de recevoir des fonds d'autres institutions publiques de subventions et de diffuseurs participants. Cette offre est également censée faciliter l'accès des producteurs aux financements intermédiaires.

Financement par la KfW

Fin 2010, le Ministre de la culture, Bernd Neumann, et le groupe bancaire KfW ont mis en place une nouvelle série de mesures visant à améliorer le financement du cinéma en Allemagne.

Le programme développé par la KfW contient des mesures qui ne sont en grande partie pas proposées par les organismes de crédit ou les banques d'investissement, comme

par exemple le financement intermédiaire, le financement de développement de projets, le financement « coup de pouce » ainsi que le gap financing. En règle générale, mais pas

obligatoirement, la KfW s'engage dans le cadre de financements consortiaux. Le cas échéant, la KfW peut également servir de financeur unique.

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le financement participatif est une des formes les plus récentes de financement. Par le biais d'un appel aux dons ou d'une collecte, le plus souvent en ligne, le public est invité à participer au financement d'un projet de film. Le financement participatif est déjà bien établi aux Etats-Unis.

Contrairement à ce qu'il se passe lors d'une collecte de fonds, ceux qui participent à un financement collectif reçoivent par exemple l'œuvre achevée (préfinancement), des cadeaux individuels (remerciements), des prestations de service médiatiques (sponsoring), la possibilité d'un soutien à la culture (RSE), une attestation de dons ou une participation aux recettes. Les principales plates-formes allemandes de financement participatif sont Inkubato, Pling, Startnext et VisionBakery. Après que deux petits projets ont pu être financés avec succès de cette manière à la fin de l'année 2010, on peut considérer l'année 2011 comme l'an 1 du financement participatif en Allemagne. Les commissions usuelles dans le secteur des plate-formes de financement participatif sont de l'ordre de huit à neuf pour cent. Seul Startnext laisse chaque participant décider lui-même de la valeur de son soutien. Les dons sont souhaités mais pas obligatoires.

Le film HOTEL DESIRE (Teamworx/Vonfiessbach Film) a suscité beaucoup d'attention en 2011. Aux dires de la société de production, six investisseurs ont participé à ce projet à hauteur de plus de 10 000 € chacun. Plus de mille soutiens ont fait don de sommes moindres, si bien qu'à la fin, 175 000 € ont pu être réunis.

En décembre 2011, la société colonaise Brainpool a pu financer de la même façon son projet d'adaptation cinématographique de la série télévisée STROMBERG. Au bout de deux jours seulement, 150 000 € avaient été collectés, le million espéré était réuni au bout d'une

semaine. STROMBERG représente donc, pour l'instant, le plus gros projet de financement participatif en Allemagne. Le 1er février 2014 a vu la création du German Crowdfunding Network, une association professionnelle gérant tous les aspects des levées de fonds participatives (financement, investissements, prêts et dons).⁽¹⁾

Au niveau des coproductions internationales, IRON SKY (coproduit par l'Allemagne, la Finlande et l'Australie) constitue à son tour un exemple remarquable. Cette comédie de science-fiction réalisée en 2012 a coûté 7,5 M€ au total. Comme les modèles de financement usuels étaient insuffisants, une campagne en ligne a été lancée pour appeler aux dons participatifs. Un million d'euros environ ont pu être collectés de cette façon. Timo Vuorensola, le metteur en scène, a notamment fait concevoir des affiches publicitaires pour le film sur son site Internet wreck-a-movie. De cette façon, il a pu créer un lien fort entre le film en devenir et ses spectateurs potentiels, et s'épargner certaines dépenses grâce à la collaboration bénévole de nombreux fans. Les États-Unis ont vu cette année le projet de financement participatif VERONICA MARS démarrer en salles. Il a globalement collecté 5,7 M€ de soutien individuel, ce qui fait de VERONICA MARS un des projets cinématographiques à financement participatif les plus lucratifs jamais produits. Warner Bros., le détenteur des droits, a ensuite décidé de distribuer le film à la fois sur les écrans et en VoD.⁽²⁾

(1) <http://www.ikosom.de/2014/03/21/crowdfunding-im-film-wird-auch-in-deutschland-immer-relevanter/>

(2) <http://www.spiegel.de/kultur/kino/veronica-mars-film-nach-kickstarter-kampagne-im-kino-a-959202.html>

LA DISTRIBUTION ET L'EXPLOITATION EN ALLEMAGNE

LA DISTRIBUTION EN SALLES

En 2014, 585 longs-métrages sont sortis en première exploitation sur les écrans allemands, dont 457 fictions et 128 films documentaires, soit quasiment l'équivalent des chiffres de l'année 2013.

En 2014, la distribution a réalisé un chiffre d'affaires global de 410,1 M€, inférieur donc de 14 M€ au total de l'année précédente (424,1 M€), soit un recul de 3,3%. Ce sont surtout les films américains qui ont reculé par rapport à 2013, leur box-office rapportant 40 M€ de moins (-13,1%). Les films français de leur côté ont enregistré la plus belle progression : avec un plus de 17,7 M€, ils ont plus que triplé leur box-office de 2013. Les films allemands aussi connu une embellie avec une progression de 6,7%.

Sur les 457 fictions en première exploitation, 149 étaient allemandes (33%), 145, américaines (32%), 33, françaises (7%), 26, britanniques (6%) et 23, turques (5%).

Avec 30% de parts au box-office, les comédies ont représenté le genre le plus prisé, suivi des films pour enfants et adolescents (16%), des films fantastiques (12%) et des drames (11%).

Fictions en première exploitation selon leur pays d'origine de 2008 à 2014

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2014 en %
Allemagne	125	150	119	123	154	154	149	32,6
États-Unis	139	150	150	146	137	153	145	31,7
France	23	24	31	25	41	27	33	7,2
Royaume-Uni	18	11	15	24	22	18	26	5,7
Turquie	9	19	17	17	18	24	23	5
UE	196	216	198	212	250	236	240	52,5
UE sans Allemagne	74	66	79	89	96	82	91	19,9
Pays hors UE et États-Unis	36	48	46	61	65	62	72	15,8
Total	371	414	394	419	452	451	457	100%

Source : SPIO, Filmstatistisches Jahrbuch 2015, Wilfried Berauer

En 2014

36 films ont enregistré plus d'un million d'entrées.

Parmi ceux-ci, 3 films ont réuni plus de 3 millions de spectateurs. En tête de liste des films ayant le mieux marché en 2014 (en termes d'entrées globales), on trouve LE HOBBIT : LA BATAILLE DES CINQ ARMÉES, qui a totalisé 6 millions d'entrées pour près de 65 M€ au box-office.

Top 5 des longs-métrages sortis en première exploitation en 2014

RANG	TITRE	DISTRIBUTEUR	SPECTATEURS	BOX OFFICE EN EUROS
1	<i>Le Hobbit : la bataille des cinq armées</i>	Warner Bros.	6 062 354	64 914 921
2	<i>Hunger Games : la révolte, partie 1</i>	Studiocanal	3 939 756	32 803 657
3	<i>Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ?</i>	Neue Visionen	3 817 429	28 003 610
4	<i>Der Medicus</i>	Universal	3 631 639	31 372 031
5	<i>Dragons 2</i>	Fox	2 731 797	20 373 622

Source : FFA, Rentrak

Comme l'année précédente, le cinéma allemand a plutôt bien marché en 2014.

En tout, 121,7 millions d'entrées ont été vendues en 2014, soit 6,2% de moins qu'en 2013 (129,7 millions).

On a comptabilisé au total 27 millions de spectateurs (personnes âgées de plus de 9 ans s'étant rendues au moins une fois au cinéma), ce qui correspond à 40% de la population âgée de plus de neuf ans. Ces spectateurs se sont rendus en moyenne 4,5 fois au cinéma au cours de cette année. 60% de la population âgée de plus de neuf ans n'est pas allée au cinéma du tout en 2014.

Le nombre de films allemands n'a que peu varié en 2014. Ils ont réalisé 32,1 millions d'entrées en tout. Avec ses 2,6 millions d'entrées, DER MEDICUS de Philipp Stölzl est le film allemand qui a le mieux marché en 2014.

En tout, le cinéma allemand a obtenu une part de marché de 26,7% (en 2013 : 26,2%).

Parmi les 36 films qui ont attiré plus d'un million de spectateurs en salles en 2014, 8 sont des productions allemandes (contre 7 en 2013).

Le Top 5 des films allemands en 2014

RANG	TITRE	DISTRIBUTEUR	SPECTATEURS	BOX OFFICE EN EUROS
1	<i>Der Medicus</i>	Universal	2 611 292	22 571 652
2	<i>Vaterfreuden</i>	Warner Bros.	2 367 567	17 760 379
3	<i>Un prof pas comme les autres</i>	Constantin	1 712 275	12 570 319
4	<i>Stromberg – Der Film</i>	NFP	1 328 607	10 704 829
5	<i>Fünf Freunde 3</i>	Constantin	1 222 635	6 876 084

Source : FFA, Rentrak

Depuis sa percée 2009, le cinéma en 3D s'est stabilisé à un niveau élevé.

Avec 27 millions de spectateurs en 2014 (en 2013 : 31 millions), les films en 3D ont représenté une part de marché de 22,3% (en 2013 : 24,4%).

Au total, 31 productions en 3D sont sorties sur les écrans allemands en 2014, dont 2 films allemands.

Le Top 5 des films en 3D en 2014

RANG	TITRE	DISTRIBUTEUR	SPECTATEURS	BOX OFFICE EN EUROS
1	<i>Le Hobbit : la bataille des cinq armées</i>	Warner Bros.	4 684 916	50 161 864
2	<i>Dragons 2</i>	Fox	2 723 730	20 373 622
3	<i>Transformers – L'Âge de l'extinction</i>	Paramount	2 507 657	28 514 167
4	<i>Les Gardiens de la galaxie</i>	Walt Disney	1 789 870	19 060 938
5	<i>Rio 2</i>	Fox	1 759 213	12 528 076

Source : FFA, Rentrak

Part sur l'ensemble des recettes allemandes de distribution selon le pays d'origine en %

FILMS PAR PAYS D'ORIGINE	BOX OFFICE DE LA DISTRIBUTION SUR L'ANNÉE									
	2010		2011		2012		2013		2014	
	en M€	en %	en M€	en %	en M€	en %	en M€	en %	en M€	en %
Allemagne	62,1	15,6	70,7	17,9	69,7	16,2	89,7	21,1	95,7	23,3
France	10	2,5	17,1	4,3	35,4	8,2	8,2	1,9	25,8	6,3
États-Unis	300,9	75,5	282,6	71,5	269,9	62,7	308,2	72,7	267,8	65,3
Royaume-Uni	9,5	2,4	18,3	4,6	46,3	10,8	9,1	2,1	9,6	2,3
Italie	1	0,2	1,1	0,3	1,9	0,4	0,5	0,1	0,1	0,0
Autres pays de l'UE	9	2,3	3,5	0,9	4,3	1	4,8	1,1	6,1	1,5
Reste du monde	6	1,5	2	0,5	2,8	0,7	3,7	0,9	5,0	1,2
Total	398,5	100	395,3	100	430,3	100	424,1	100	410,1	100

Source : SPIO, Filmstatistisches Jahrbuch 2015, Wilfried Berauer

Comparés à leurs confrères allemands, les distributeurs français bénéficient d'un grand avantage en ce qui concerne la distribution des films. En effet, l'Île-de-France à elle seule réunit 12 millions d'habitants, soit près de 20% de la population métropolitaine (Berlin et sa région rassemblent à peine 5% de la population allemande.) La composition démographique de la France et le rôle représentatif de sa capitale permettent d'axer prioritairement la commercialisation d'un film sur Paris. En Allemagne par contre, ce qu'il se passe dans la capitale a moins d'importance pour les autres grandes villes. Pour atteindre un impact publicitaire similaire à celui qu'il peut envisager en France, un distributeur doit faire la promotion de son film dans plusieurs

grandes villes à la fois. Ce qui, naturellement, augmente d'autant la logistique et les coûts, notamment d'impression d'affiches et de publicités dans la presse locale.

En Allemagne, les six majors américaines (Fox, Sony, Paramount, Universal, Time Warner et Walt Disney) ont créé leurs propres réseaux de distribution. Ces dernières années, la part de marché totale des grands studios américains oscillait entre 70% et 85% et la part de films américains entre 75% et 85%. En 2014, le cinéma américain obtenait une part de marché de 65,3% (contre 72,7% l'année précédente), tandis que le cinéma allemand obtenait une part de marché de 23,3% (en 2013 : 21,1%).

Les distributeurs allemands les plus importants

(Concorde, Constantin Film, Studiocanal, Universum, Senator, Tobis et Neue Visionen)

ont totalisé

23,7% du chiffre d'affaires de la distribution en 2014,

niveau resté stable par rapport à l'année 2013 (23,6 %).

Parts de marché des distributeurs en 2014

RANG	DISTRIBUTEUR	FILMS EN 2014	PART DE MARCHÉ EN %			
			CHIFFRE D'AFFAIRES EN M€		SPECTATEURS EN MILLIONS	
			2013	2014	2013	2014
1	Sony	38	122,6	57,2	15,9	7,2
2	Warner	47	187,4	170,6	21,2	18,7
3	Fox	50	111,5	146,1	14,2	18,5
4	Universal Pictures Int.	40	105,2	109,6	13,4	13,3
5	Paramount	22	69,5	58,6	7,3	5,7
6	Senator	40	14,0	17,4	2,0	2,6
7	Walt Disney	21	82,8	67,0	9,9	7,1
8	Constantin	27	82,0	67,0	11,5	8,7
9	Concorde	33	48,0	23,5	5,9	3,2
10	Universum	12	1,3	11,9	3,9	2,9
11	Studiocanal	56	48,4	63,6	6,0	8,2
13	Splendid	14	2,4	12,6	0,3	1,5
14	Tobis	12	6,4	16,0	0,8	2,0
15	Neue Visionen	28	5,5	28,1	0,9	3,8
16	NFP	32	7,2	16,7	1,0	2,1
17	DCM	18	6,0	12,5	0,8	2,0
	Autres	670	66,1	65,0	9,1	8,4
	Total	1 190	993,0	958,0	117,6	124,4

Source : Rentrak

AIDES À LA DISTRIBUTION

La FFA soutient également la distribution. La distribution de longs-métrages cinématographiques peut être soutenue de trois façons différentes :

Aide à la distribution selon le principe dit « de projet »

Le soutien aux coûts de distribution préalables est effectué sous forme de prêts sans intérêts remboursables sous conditions. Cette aide peut servir à couvrir les frais de tirage des copies et les coûts de marketing et de publicité. Les frais liés à la réalisation de sous-titrages pour les malentendants et d'audiodescriptions pour les malvoyants sont également considérés comme des coûts de distribution préalables. Des prêts peuvent également être accordés pour financer la distribution à l'étranger. Enfin, des prêts ou des subventions peuvent être attribués pour élargir le marché de distribution existant ou d'en ouvrir de nouveaux pour les longs comme pour les courts-métrages, ainsi que pour une collaboration stipulée au contrat visant à améliorer les réseaux de distribution.

Aide à la distribution selon le principe dit « de référence »

Cette aide est accordée a posteriori au distributeur d'un film ayant déjà rencontré un certain succès en salles. La condition préalable étant que le film ait atteint 100 000 points de référence en l'espace d'un an depuis sa sortie en première exploitation en salles en Allemagne. Le montant de la subvention dépend du nombre de points de référence acquis. Celui-ci est d'abord calculé, comme pour l'aide à la production, sur la base du nombre de spectateurs. On ajoute également les points que le film a obtenus grâce à sa participation, sa nomination ou ses récompenses à des festivals de cinéma ou bien en étant lauréat d'un prix. L'aide à la distribution selon le principe dit « de référence » est attribuée sous forme de subventions. Celles-ci peuvent être utilisées pour couvrir les frais de distribution préalables d'un nouveau film ou pour financer les minima garantis.

Prestations médias

Depuis l'amendement de la loi allemande de soutien au cinéma (FFG) le 6 août 2010, les chaînes de télévision peuvent mettre une partie des redevances qu'elles versent à la FFA à disposition sous la forme de prestations médias. Ces prestations médias prennent la forme de publicités télévisuelles gratuites à l'occasion de la sortie en salles de films allemands ainsi que de leur sortie en vidéo/DVD ou en vidéo à la demande. De manière générale, ces prestations doivent uniquement être mises au service de films qui sortent sur tout le territoire fédéral et dans un nombre de copies supérieur à 25. Des exceptions sont possibles si elles sont justifiées.

EXPLOITATION EN SALLES

Chiffre d'affaires, entrées et prix à la caisse

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	COMPARAISON 2013/2014
Entrées (en millions)	129,4	146,3	126,6	129,6	135,1	129,7	121,7	6%
Chiffre d'affaires des salles (en M€)	794,7	976,1	920,4	958,1	1033,0	1022,9	980	-4%
Prix moyen du billet en euros	6,14	6,67	7,27	7,39	7,65	7,89	8,05	2,0%

Source : FFA

Au total, 457 fictions ont connu une première sortie en salles en Allemagne en 2014, soit six de plus qu'en 2013. Dans le détail, cela représente 149 fictions allemandes, 145 fictions américaines, 91 fictions de pays de l'UE (hors Allemagne) et 72 fictions de pays UE et États-Unis.

Le premier semestre 2015 a été un succès retentissant pour les salles allemandes : avec 545 M€ de recettes, le produit de la vente des billets a pour la première fois dépassé le demi-milliard d'euros – une hausse de 21,1% par rapport au premier semestre 2014 (449,9 M€). 8 millions de spectateurs se sont déplacés, ce qui représente une hausse de 18,8% de la fréquentation (2014 : 56,2 millions de spectateurs). Les films qui ont le mieux marché pendant la période du 1er janvier au 23

septembre 2015 sont : LES MINIONS (6,7 millions d'entrées), HONIG IM KOPF de Til Schweiger (5,9 millions d'entrées en 2015, 6,9 millions d'entrées depuis sa sortie en 2014), CINQUANTE NUANCES DE GREY (4,4 millions d'entrées), FAST AND FURIOUS 7 (4,2 millions d'entrées), FACK JU GÖTTE 2 (4,1 millions d'entrées) et JURASSIC WORLD (4,1 millions d'entrées).

CHIFFRES CLÉS : LE SPECTATEUR EN 2013 ⁽¹⁾

L'année 2014 a vu le nombre d'entrées reculer de 6% par rapport à 2013 et le produit global de la vente des billets reculer de 4%.

Le film ayant le mieux marché, LE HOBBIT : LA BATAILLE DES CINQ ARMÉES, a attiré 4,7 millions de spectateurs, tandis que HUNGER GAMES : LA RÉVOLTE, PARTIE 1 s'est placé deuxième avec 4,4 millions d'entrées. En 2014 aussi, l'attrait des blockbusters ne s'est pas démenti : 35 films ont enregistré plus d'un million d'entrées, dont huit productions allemandes. Le Top 10 de l'année 2014 comprend quatre films en 3D : LE HOBBIT : LA BATAILLE DES CINQ ARMÉES, DRAGONS 2, TRANSFORMERS – L'ÂGE DE L'EXTINCTION et LES GARDIENS DE LA GALAXIE. Ces chiffres

sont fournis par la dernière étude en date de la FFA, Der Kinobesucher 2014, à travers laquelle la Filmförderungsanstalt analyse pour la 23e fois de suite la structure et l'évolution de la fréquentation.

D'après cette étude, on a compté 121,7 millions d'entrées en 2014, soit 8 millions de moins qu'en 2013, un recul de près de 6%. Le recul concerne les spectateurs des deux sexes et de presque toutes les classes d'âge. Il est le plus net chez les 10-49 ans (-9%). On constate une hausse de 3% chez les plus

de 50 ans et même de 12% chez les plus de 60 ans. Inversement, les moins de 50 ans toutes tranches d'âge confondues se sont moins rendus au cinéma en 2014 qu'en 2013. Néanmoins, les 20-29 ans ainsi que les 10-19 ans se sont rendus plus souvent au cinéma que la moyenne : 5,3 séances en moyenne pour les 20-29 ans et 4,9 séances en moyenne pour les 10-19 ans, contre 4,5 séances en moyenne pour tous les spectateurs, toutes tranches d'âges confondues.

(1) Étude FFA d'août 2015 sur la composition du public des salles de cinéma et l'évolution des habitudes des spectateur en 2014

AUTRES DÉTAILS FIGURANT DANS L'ÉTUDE

Les tranches d'âge 20-29 ans (20%), 10-19 ans (29%) et 40-49 ans (19%) constituent le gros des spectateurs en 2014.

En 2014, la part cumulée des 10-29 ans était de 40%. L'âge moyen du spectateur a une nouvelle fois légèrement augmenté et s'établit à 37,5 ans.

Près de deux tiers des 20-29 ans (61%) ont préféré voir des films à partir de 20h, par contre 58% des plus de 60 ans ont préféré voir des films avant 18h.

En 2014, la majorité des sorties au cinéma a eu lieu entre jeudi et dimanche (65%) et en compagnie de 1,9 personnes en moyenne. Un spectateur sur dix (10%) est allé au cinéma seul.

« Les bandes-annonces » (21%) et « les recommandations d'amis » (11%) représentaient toujours les motivations les plus importantes pour aller voir un film, suivies de « publicités à la télévision » (10%).

En 2014, la raison la plus importante pour aller au cinéma était « d'entreprendre quelque chose avec les autres » (18% des réponses fournies), suivi de la raison « le sujet, l'histoire du film m'intéresse » (également 18%).

L'étude peut être téléchargée dans son intégralité sur ffa.de → **Marktforschung und Statistik** → **Studien und Publikationen**

Ces études se basent sur l'analyse de l'échantillon Media*Scope de la Gesellschaft für Konsumforschung (GfK), qui met ses données relatives à l'économie du cinéma à la disposition exclusive de la FFA. L'échantillon de la GfK regroupe 25 000 participants représentatifs de la population allemande hors enfants de moins de 10 ans.

Nombre de cinémas et d'écrans

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Cinémas	1 793	1 744	1 714	1 671	1 652	1 637	1 630
Salles / écrans	4 810	4 734	4 699	4 640	4 617	4 610	4 637

Source : SPIO, Filmstatistisches Jahrbuch 2015, Wilfried Berauer

En 2014, 4 637 salles (sans tenir compte des lieux d'accueil spéciaux, des ouvertures nouvelles, des réouvertures et des fermetures définitives) ont accueilli 121,1 millions de spectateurs au total et généré un chiffre d'affaires global de 0,98 Mrd€. Par rapport

aux cinq années précédentes, le nombre total de cinémas pris en considération continue de reculer. En parallèle, et quoique rythmé par des hausses et des baisses cycliques, le nombre de spectateurs sur la période 2008 à 2014

est globalement en augmentation. En 2013, on comptait 129,6 millions de spectateurs payants. Les 121,1 millions de billets vendus en 2014 représentent une baisse de 6%.

Nombre de salles de cinéma

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Premières ouvertures et réouvertures	95	94	95	124	104	102	96
Fermetures	117	170	130	183	127	109	69
Total existant	4 810	4 734	4 699	4 640	4 617	4 610	4 637

Source : SPIO, Filmstatistisches Jahrbuch 2015, Wilfried Berauer

En 2014, l'Allemagne comptait 4 637 écrans, soit 27 de plus que l'année précédente. La localisation géographique des salles de cinéma connaît cependant un recul : en 2014,

il n'y avait plus de cinémas que dans 883 villes et lieux, soit 7 localités de moins que l'année précédente. La tendance au recul du nombre de salles s'est donc ralentie au cours

de l'année dernière : il y a eu 96 premières ouvertures et réouvertures de cinémas (102 en 2012) pour 69 fermetures (109 en 2012).

NUMÉRISATION DES CINÉMAS

Aujourd'hui 98 % des salles en Allemagne sont numérisées – la plupart d'entre elles avec le soutien de l'aide à la numérisation de la FFA, du gouvernement fédéral et des Länder.

Ceci est démontré par une étude récente de la FFA intitulée « Structure des salles de cinéma dans la République fédérale d'Allemagne entre 2003 et 2011 ». D'après elle, 2 252 salles dans 1 032 établissements étaient équipées d'un projecteur numérique à cette date, dont

1 353 – près d'un tiers des écrans (29%) – étaient compatibles avec la projection en 3D. Cette tendance va croissant. Actuellement 4 544 sur les 4 637 écrans existants sont numérisés, soit un taux de numérisation de 98%. Le nombre de cinémas

3D a également fortement augmenté. La République fédérale d'Allemagne compte désormais 2 093 salles équipées pour les projections en 3D. Il y en avait 1 985 l'année précédente, la hausse est donc de 5%.

AIDES AUX SALLES

La FFA propose également des aides aux établissements de diffusion d'œuvres cinématographiques.

L'aide selon le principe dit « de projet » est accordée sous forme de prêts sans intérêts ou de subventions. Cette aide est notamment attribuée pour la modernisation et l'amélioration des cinémas ou pour la construction de nouvelles salles si celles-ci contribuent à l'amélioration de la structure. Il existe par ailleurs des subventions pour le conseil aux exploitants ainsi que pour la projection de courts-métrages en avant-programme. Selon le principe dit « de référence », ces aides sont accordées en tant que subventions ou pour la promotion publicitaire de films allemands et européens.

Des subventions peuvent être accordées pour le tirage de copies de films allemands et étrangers si ceci permet aux distributeurs d'en livrer plus tôt que prévu aux cinémas des localités de moins de 20 000 habitants. Les films doivent avoir le potentiel d'attirer 1,5 millions de spectateurs payants. Le nombre potentiel de spectateurs attendus peut être inférieur s'agissant d'un film pour enfants.

En 2011, une aide à la numérisation, sous forme de subventions, a vu le jour. Il s'agit d'une mesure conjointe de la FFA et du BKM. Elle vise à aider atteindre progressivement la numérisation de l'ensemble des cinémas

du territoire, afin de préserver la diversité culturelle en Allemagne. Les deux aides sont conçues sous la forme de subsides. Cette aide est destinée aux mesures de première transformation technique d'une salle en vue de la projection numérique. Seuls les coûts d'investissement pour la modernisation des techniques de 2D (serveur, projecteur et installation) peuvent être subventionnés, tout en introduisant un standard technique durable. Un investissement est considéré comme durable lorsque la technique de projection numérique semble objectivement appropriée afin d'assurer la rentabilité de l'exploitant.

EXPLOITATION ET DIFFUSIONS TÉLÉVISUELLES

MARCHÉ TÉLÉVISUEL

Le marché télévisuel allemand est le plus prospère d'Europe avec 36 millions de foyer équipés d'un poste de télévision.

68% des foyers équipés reçoivent la télévision numérique sur au moins un poste. En 2014, la consommation individuelle de télévision était en moyenne de 221 minutes par jour,

une valeur restée constante depuis 2010, l'audimat augmentant entre 18h et 23h pour atteindre un pic autour de 21h. En première partie de soirée, à partir de 20h (donc plus

tôt qu'en France), on diffuse presque tous les jours sur les différentes chaînes des fictions de long-métrage, contrairement à l'usage français.

LE FILM ALLEMAND À LA TÉLÉVISION

En 2014, le nombre de premières diffusions télévisuelles de longs-métrages était de 14% inférieur à celui de 2005.

Entre 2013 et 2014 il a augmenté de 7%, passant de 582 à 624. Au total, il y a eu 10 018 horaires de diffusion en 2014, soit 7% de moins qu'en 2013 (10 826).

Le nombre cumulé de diffusions en clair

de longs-métrages cinématographiques et télévisuels allemands a reculé de 13% en 2014 par rapport à l'année précédente. Il y a eu 16% de moins de diffusions de téléfilms allemands. 88 longs-métrages cinématographiques

allemands ont connu une première diffusion sur les chaînes publiques allemandes en 2014, soit six de plus (+7%) qu'en 2013 (82 films).

Première diffusion de films allemands sur les chaînes en clair de la télévision allemande 2003-2014

ANNÉE	LONGS-MÉTRAGES CINÉMA			TÉLÉFILMS*			TOUS LES FILMS
	SERVICE PUBLIC	PRIVÉ	TOTAL	SERVICE PUBLIC	PRIVÉ	TOTAL	
2003	134	38	172	227	86	313	485
2004	94	31	125	202	66	268	393
2005	98	26	124	223	51	274	398
2006	115	35	150	234	48	282	432
2007	85	31	116	269	46	315	431
2008	85	38	123	246	59	305	428
2009	87	23	110	267	31	398	408
2010	114	24	138	258	39	297	435
2011	92	24	116	285	25	310	426
2012	84	16	100	270	28	298	398
2013	82	25	107	248	20	268	375
2014	88	14	102	217	9	226	328
Évolution 2013/2014	7%	-44%	-5%	-13%	-55%	-16%	-13%

Source : SPIO, Filmstatistisches Jahrbuch 2015, Wilfried Berauer * Téléfilms qui n'ont pas été produits pour le cinéma et séries télévisées dont les épisodes sont fabriqués sur le principe d'un long-métrage de fiction, par exemple Tatort, Polizeiruf 110, Der Bulle von Tölz

Top 5 des films de cinéma diffusés à la télévision en 2014

RANG	FILM DIFFUSÉ	DIFFUSEUR (CHAÎNE)	DATE	SPECTATEURS EN MILLIONS
1	<i>Intouchables</i>	ARD	07/07	8,3
2	<i>Der Medicus (1)</i>	ARD	29/12	7,52
3	<i>Der Medicus (2)</i>	ARD	30/12	6,59
4	<i>Paulette</i>	ARD	14/07	5,45
5	<i>Le Livre de la jungle</i>	RTL	18/04	5,42

Source : Blickpunkt:Film

CHIFFRE D'AFFAIRES ET PARTS DE MARCHÉS

Avec 36 millions de foyers équipés d'un poste et un chiffre d'affaires annuel de plus de 13,6 Mrde (dont 36% proviennent de la redevance des chaînes publiques, 48% des revenus

publicitaires des chaînes privées et 16% des frais de télévision payante) l'Allemagne est le deuxième marché télévisuel du monde. Du point de vue des parts de marché, les chaînes

publiques ZDF (13,3%) et Das Erste (12,5%) devancent les chaînes privées RTL (10,3%), Sat.1 (8,1%), ProSieben (5,5%) et Vox (5,3%).

EXPLOITATION VIDÉO (DVD, BLU-RAY, VOD)

En 2014, le chiffre d'affaires total du marché de la vidéo s'élevait à 1,69 Mrd€, soit une baisse de 4% par rapport à 2013 (1,76 Mrd€). Le chiffre d'affaires de la location est quant à lui en hausse pour la quatrième année de suite et s'élève en 2014 à 323 M€. Cette hausse est due à la forte croissance du secteur de la vidéo à la demande.

La vente de supports et d'EST⁽¹⁾ a rapporté 1,37 Mrd€ (-5% par rapport à 2013 : 1,45 Mrd€.) Le prix moyen d'un DVD était de 11,49 € (49 centimes de plus qu'en 2013) et le prix moyen d'un disque Blu-Ray, de 14,51 € (51 centimes de plus qu'en 2013.) La vente de disques Blu-Ray a généré 405 M€, soit 1% de moins qu'en 2013 (410 M€).

Les EST ont généré 67 M€ de bénéfices en 2014, soit 29% de plus qu'en 2013 (52 M€.) Les bénéfices des transactions de VoD sont passés de 68 M€ en 2013 à 83 M€ en 2014, soit une hausse de 22%. Les abonnements à la SVoD⁽²⁾ ont rapporté 52 M€ en 2014 contre 34 M€ en 2013, soit une hausse de 53%.

TOP 10 des films vendus en DVD en 2014

RANG	TITRE	DISTRIBUTEUR
1	<i>Un prof pas comme les autres</i>	Highlight
2	<i>Hunger Games : l'embrasement</i>	Studiocanal
3	<i>Les Miller, une famille en herbe</i>	Warner Home Video
4	<i>White House Down</i>	Sony Pictures
5	<i>Évasion</i>	EuroVideo
6	<i>Le Hobbit : la désolation de Smaug</i>	Warner Home Video
7	<i>Homefront</i>	Universum Film
8	<i>Gravity</i>	Warner Home Video
9	<i>Red 2</i>	EuroVideo
10	<i>Non-Stop</i>	Studiocanal

Source : SPIO, Filmstatistisches Jahrbuch 2015, Wilfried Berauer

CHIFFRES D'AFFAIRES ET PARTS DE MARCHÉ

Le chiffre d'affaires total du marché de la vidéo s'élevait à **1,69 Mrd€ en 2014** (-4% par rapport à 2013 : 1,76 Mrd€).

La vente de supports et d'EST a généré **1,37 Mrd€** (-5% par rapport à 2013 : 1,45 Mrd€).

La location a généré **323 M€ en 2014** (312 M€ en 2013).
Les EST ont rapporté **67 M€ en 2014** (52 M€ en 2013).

Chiffres d'affaires de la vidéo entre 2008 et 2014 en M€

CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR	LOCATION				VENTE					
	VHS DVD	BLU-RAY HD-DVD	VOD TVOD	TOTAL	VHS DVD	BLU-RAY HD-DVD	EST*	TOTAL		
2008	0	260	5	6	271	1	1 253	48	2	1 303
2009	0	242	15	13	270	1	1 261	120	8	1 389
2010	0	217	24	21	262	1	1 193	187	22	1 403
2011	0	194	37	45	276	0	1 132	262	33	1 427
2012	0	173	49	77	300	0	1 021	343	46	1 411
2013	0	158	52	102	312	0	984	410	52	1 445
2014	0	132	56	135	323	0	899	405	67	1 370

Source : BVV- Bundesverband Audiovisuelle Medien e.V. Hamburg / FFA, *Distribution électronique sans support d'image
Vente : EST = Electronic sell through, Location : VoD = Video on demand, PpV = Pay per view

Chiffre d'affaires de la vidéo (DVD, Blu-ray et HD DVD) en vente par segments entre 2008 et 2014 en %

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Films actuels*	20	21	23	22	20	25	23
Films récents**	9	9	9	8	9	7	8
Films en stock***	26	25	24	28	24	25	21
Productions télé	22	24	25	25	27	26	29
Direct-to-Video	8	8	7	7	9	9	10
Special Interest****	7	7	6	5	5	4	4
Musique	8	7	6	5	5	4	4
Chiffre d'affaires total en M€	1 301	1 381	1 381	1 395	1 364	1 445	1 370

Source : BVV-Medien *Achat moins de 12 mois après la sortie en salles ** Achat entre 13 et 24 mois après la sortie en salles
*** Achat plus de 25 mois après la sortie en salles **** Films non-fictionnels, par exemple documentaires historiques, sportifs, animaliers

AIDE À LA VIDÉO

La FFA propose également des aides financières aux sociétés d'édition de vidéos.

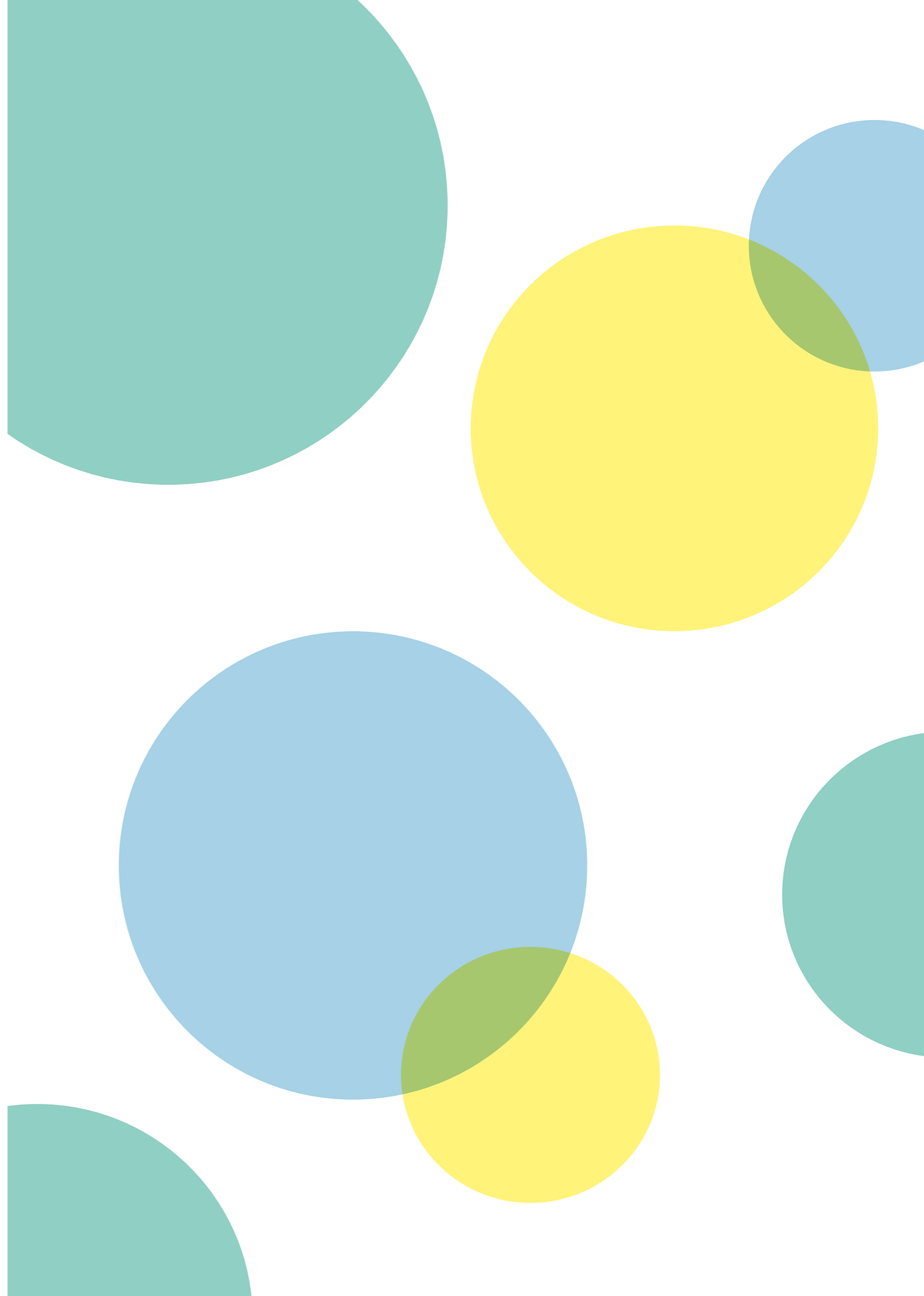
Des prêts remboursables et sans intérêts peuvent être accordés à hauteur de 600 000 € maximum pour soutenir l'édition de films allemands en format DVD ou Blu-ray ainsi que la vidéo à la demande. Des prêts à hauteur de

150 000 € maximum peuvent être accordés à des campagnes publicitaires exemplaires, la fabrication de versions en langues étrangères ou la distribution à grande échelle de films pour enfants. L'aide aux vidéothèques est

accordée aussi bien sous forme de prêts sans intérêts, remboursables sans conditions, que de subventions.

(1) EST = Electronic sell through
(2) SVoD = Subscriptional Video on demand

A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.



german
●●●
films

uniFrance films

French cinema worldwide

CNC centre national
du cinéma et de
l'image animée

FFA
Filmförderungsanstalt German Federal Film Board

Die Beauftragte der Bundesregierung
für Kultur und Medien

arte

ILE DE FRANCE
FILM commission
* ile de France

Rhône-Alpes
cinéma

INSTITUT
FRANÇAIS
DEUTSCHLAND

Filmförderung Hamburg
Schleswig-Holstein

MFG Filmförderung
Baden-Württemberg

Film und Medien
Stiftung NRW

MdM
Mitteldeutsche
Medienförderung

medienboard
Berlin-Brandenburg

FFF Bayern

www.das-rendez-vous.org